

CHANGER DE MODÈLE ET PASSER À L'ACTION

CONCERTATION DU PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE TERRITORIAL 2018-2019

CHANGER DE MODÈLE ET PASSER À L'ACTION

CONCERTATION DU PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE TERRITORIAL 2018-2019



SOMMAIRE

P. 6	Introduction
P. 9	Le bilan de la dynamique participative
P. 10	Présentation de la méthodologie de concertation
P. 22	La concertation en quelques chiffres
P. 24	Une concertation à destination de tous
P. 29	L'analyse des contributions des acteurs locaux
P. 30	Cartographie des débats
P. 32	Analyse quantitative de l'ensemble des propositions
P. 40	Finalité 1 - « Accélérer la transition énergétique vers une Métropole sobre et neutre en carbone en 2050 »
P. 40	Comment faire évoluer le mix énergétique du territoire ?
P. 41	Comment réduire l'impact environnemental des pratiques de mobilité ?
P. 43	Quelle politique d'aménagement en réponse aux enjeux climat-air-énergie ?
P. 44	De quelle manière diminuer nos consommations d'énergie dans le secteur de l'habitat ?
P. 46	Comment faire évoluer nos pratiques de consommation et de production ?
P. 47	Comment poursuivre l'effort d'éco-exemplarité de la MEL ?
P. 49	Finalité 2 - « Construire une métropole solidaire, permettant à tous de bénéficier de la transition écologique et énergétique »
P. 49	Comment créer les conditions d'un territoire en transition ?
P. 51	Finalité 3 - « Construire une métropole à santé positive, plus résiliente et favorable à une meilleure qualité de vie des métropolitains »
P. 51	Quelle adaptation au changement climatique, clé d'une meilleure résilience sur les territoires ?
P. 54	Comment réduire la pollution atmosphérique pour une meilleure santé publique ?
P. 57	Conclusion : une démarche créatrice d'attentes et obligeant la MEL aujourd'hui et demain
P. 58	Annexes : l'ensemble des propositions d'actions issues de la concertation

INTRODUCTION

La concertation autour de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Métropole Européenne de Lille (MEL) a duré plus de dix mois, du 28 septembre 2018 au 15 juillet 2019. Elle a été suivie par 1100 participants, mobilisés dans le cadre d'un dispositif de participation des citoyens et des acteurs de la Métropole prenant une diversité de formes. L'objectif du présent document est de présenter une synthèse des résultats de ce processus de concertation.

La partie 1 de ce « livre blanc » dresse le bilan de la dynamique participative. Cette partie présente les modalités de participation retenues. En plus de l'information, de la pédagogie, du recueil de contributions des partenaires métropolitains et de la confrontation de points de vue, cette concertation a laissé une large place au débat avec les citoyens, et ce, au travers d'une diversité de temps d'échanges. Après une explication sur les modalités de la concertation et sur ce qu'elles ont produit, une analyse explicite les chiffres de la participation à la démarche de concertation.

La partie 2 du rapport fait l'analyse des contributions à travers le prisme des trois grandes finalités stratégiques retenues dans le cadre du PCAET :

- « Accélérer la transition énergétique vers une Métropole sobre et neutre en carbone en 2050 »
- « Construire une Métropole solidaire, permettant à tous de bénéficier de la transition écologique et énergétique »
- « Construire une Métropole à santé positive, résiliente face au changement climatique et améliorant la qualité de vie des Métropolitains »

Les contributions non couvertes par ces trois finalités sont également présentées.

À partir des constats et des enjeux propres à chaque thème, les points de débat issus de la participation sont exposés ainsi que les principales propositions faites par les participants au cours des différents temps de dialogue organisés.

Avec l'élaboration d'un premier Plan Climat-Energie Territorial, la Métropole a dès 2009 cherché à impulser une forte dynamique partenariale pour que toutes les parties prenantes, au sein de l'institution et sur l'ensemble du territoire, se saisissent des enjeux associés au changement climatique et amorcent le changement nécessaire.

Elle a également signé, en 2011, la Convention des Maires pour une énergie durable, qui engage ses signataires à dépasser les objectifs européens dits des 3x20 d'ici 2020.

Ciblant désormais les objectifs européens et internationaux issus de la COP21, en particulier l'objectif de ne pas dépasser la barre des 2°C d'augmentation des températures, et s'inscrivant de fait dans une transition énergétique, la Métropole poursuit son effort à travers différentes démarches complémentaires :

- L'élaboration d'un nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), démarche réglementaire visant à déterminer la politique climat-air-énergie du territoire de la MEL et s'appuyant notamment sur une étude de planification énergétique ;
- L'obtention du label européen Cit'ergie, offrant la possibilité de mobiliser très largement les services et élus de la Métropole ;
- Le Contrat d'objectifs Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle (COTRI) permettant de soutenir financièrement la mise en œuvre des actions issues de ces démarches ;
- Une participation à l'étude prospective du WWF-France 'Territoires 2°C' permettant de territorialiser à l'échelle métropolitaine l'objectif international de limiter la hausse de la température (2018).

Cette ambition vise à répondre aux signaux, alertes et aléas d'ores et déjà présents sur le territoire métropolitain. Parmi lesquels, citons : *records de températures estivales (37,6°C en 2018, 41,4°C en 2019), récurrence et allongement des épisodes de sécheresse (arrêté sécheresse de plus de 6 mois dans le département du Nord en 2019), accroissement du nombre de ménages en situation de précarité énergétique, balance énergétique du territoire métropolitain très largement déficitaire, impacts sanitaires de la qualité de l'air...*

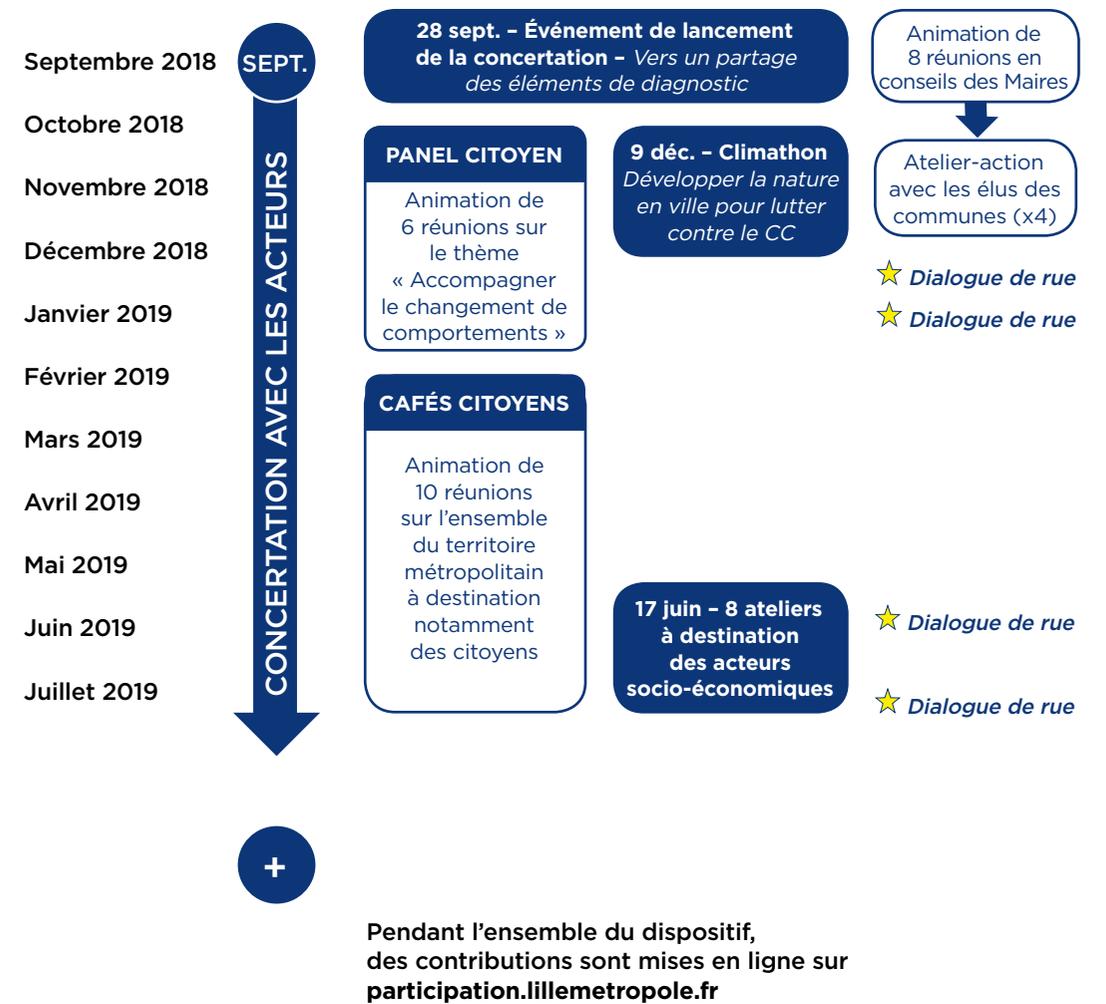
 <p>Entre 1955 et 2013, la température moyenne observée à Lille a augmenté de + 1,37°C. En moyenne, c'est + 1 jour chaud par décennie</p>	 <p>Des analogues climatiques estiment qu'en 2080, le climat de Lille sera semblable à celui de Toulouse</p>	 <p>L'accroissement des températures devrait accroître l'inconfort thermique (canicules, îlots de chaleur urbains...) déjà observable (+31% de mortalité lors de la canicule de 2003)</p>
 <p>Les 3/4 des communes de la MEL sont concernées par un risque important d'inondation (+20 % de précipitations hivernales constatées entre 1955 et 2013)</p>	 <p>Le changement climatique pourrait altérer les milieux naturels et humides, entraînant une modification de la répartition géographique des espèces et l'émergence de parasites et envahisseurs.</p>	 <p>En 2017, la MEL a connu 10 épisodes de pollution de l'air. L'évolution des températures pourrait accroître ce nombre.</p>

Dans ce contexte poussant à l'action, la Métropole poursuit son effort de mobilisation sur les sujets climat-air-énergie en vue de l'élaboration d'un nouveau Plan Climat. Elle a, à cette occasion, souhaité mener un processus de concertation permettant de recueillir les attentes et les propositions de différentes catégories de la population : citoyens, entreprises et communes.



I - LE BILAN DE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

La concertation autour du PCAET de la MEL a été organisée du 28 septembre 2018 au 15 juillet 2019. Pendant ces dix mois de débat, citoyens, associations, entreprises, communes, institutions... ont été invités à contribuer de différentes manières.



1.1 Présentation de la méthodologie de concertation

L'élaboration d'un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été initiée en décembre 2017. Parallèlement à la réalisation d'un diagnostic territorial, une large phase de concertation publique a été menée en vue de recueillir les attentes, avis et idées des citoyens concernant la politique climat-air-énergie de la Métropole Européenne de Lille.

Le projet de PCAET sera présenté au conseil métropolitain de décembre 2019, en vue de son approbation par les élus. Suite à ce vote, le projet de Plan Climat sera soumis à l'avis à l'autorité environnementale, du préfet, du conseil régional et de l'Etat belge en tant qu'Etat membre de l'Union Européenne potentiellement impacté par la mise en œuvre du Plan Climat. Il fera également l'objet d'une nouvelle consultation du public, par voie électronique.

Suite au recueil de l'ensemble de ces avis, la version définitive du PCAET sera proposée au conseil métropolitain en décembre 2020, en vue de son adoption pour une période de 6 ans.

Le schéma ci-contre donne à voir la manière dont la concertation s'intègre dans l'ensemble de la démarche d'élaboration du PCAET. Dans le cadre de la concertation autour du PCAET de la MEL, plusieurs formats d'échanges ont été mis en place afin de toucher la diversité des acteurs métropolitains. Ainsi, les acteurs ont pu s'informer, réagir, contribuer et s'engager par le biais de différents canaux décrits ci-après.

→ LA PLATEFORME DE PARTICIPATION EN LIGNE « A VOUS LA PAROLE » participation.lillemetropole.fr

Pour faciliter la participation et les contributions multiples, le choix a été fait d'utiliser la plateforme de participation citoyenne de la MEL « A vous la parole ».

Sur le site <https://participation.lillemetropole.fr>, les citoyens avaient la possibilité :

- A travers un questionnaire, de partager leurs expériences, leurs ressentis, leurs inquiétudes face aux enjeux du changement climatique.
- De déposer des idées et des propositions d'actions que les acteurs du territoire (entreprises, associations, communes, etc.) pourraient mettre en place pour contribuer aux enjeux climat-air-énergie.
- De s'informer sur les rencontres organisées dans le cadre de cette démarche de concertation et de disposer des documents restituant les échanges.

Cette interface collaborative (commune à l'ensemble des démarches de concertation organisées par la MEL) a été pensée pour être un espace de convergence, de traçabilité et de transparence du dispositif mis en place. Elle a joué ce rôle tout au long du processus de concertation.

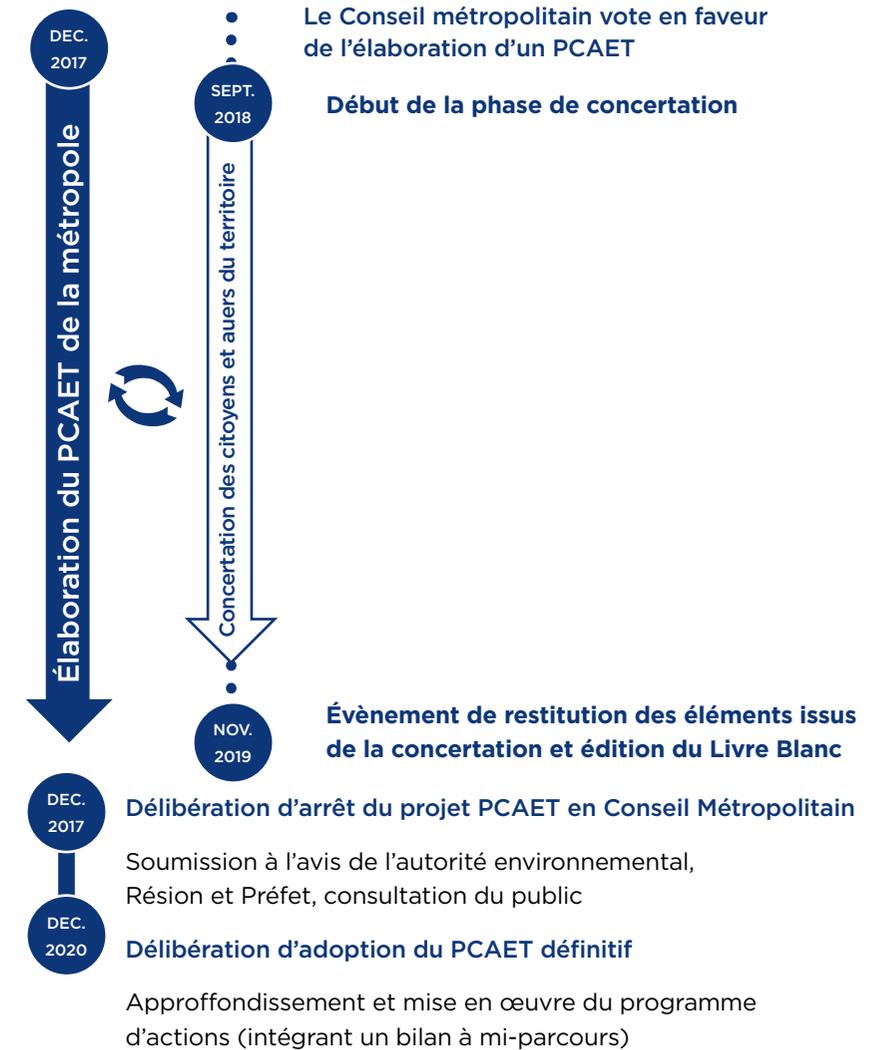
QUELQUES CHIFFRES

La plateforme a globalement rempli ses objectifs d'information et de prise de paroles des citoyens et des acteurs via la possibilité de déposer des contributions individuelles.

- **450 visites** sur les pages dédiées à la concertation autour du PCAET
- **280 visiteurs uniques**
- **260 propositions** déposées ayant reçues au total **1 394 votes d'approbation**.
- **220 réponses** au questionnaire mis en ligne

1. Élaboration des éléments composant le PCAET :
- Diagnostic
- Stratégie

2. Élaboration et ajustement des éléments suivants en fonction de la concertation :
- Stratégie
- Programme d'actions



→ REUNION DE LANCEMENT DE
LA CONCERTATION « PARTAGEONS LES
ELEMENTS DE DIAGNOSTIC »
28 SEPTEMBRE 2018

Le 28 septembre 2018, la MEL a organisé une réunion publique pour formaliser le lancement de la co-construction de la nouvelle politique climat-air-énergie. Les travaux en sous-groupes et les témoignages de citoyens du territoire métropolitain ont permis de partager les constats issus des études de diagnostic.

→ 12 REUNIONS A DESTINATION DES COMMUNES
DE SEPTEMBRE A NOVEMBRE 2018

De façon à mobiliser l'ensemble des communes, 8 réunions en conseils des Maires de territoire ont permis de présenter les attendus d'un PCAET, l'ensemble du dispositif de concertation et les principaux éléments de diagnostic. Ces réunions ont été organisées entre septembre et novembre 2018 sur les communes suivantes :

QUELQUES CHIFFRES

- **50 participants** d'horizons divers
- **6 thématiques** traitées en parallèle afin d'échanger sur l'éventail des enjeux climat-air-énergie
- **3 heures de débat** ayant permis d'échanger sur les perceptions de chacun, les enjeux prioritaires et *d'identifier* plus de **110** pistes de solutions dont **29** concrètes

- Territoire des Weppes : La Bassée
- Couronne Nord : Marcq en Baroeul
- Couronne Sud : Seclin
- Territoire Lillois : Lille
- Territoire tourquennois : Tourcoing
- Territoire de la Lys : Armentières
- Territoire Roubaisien : Roubaix
- Territoire Est : Villeneuve d'Ascq

QUELQUES CHIFFRES

- **100 élus ou agents**
- **8 réunions** d'une durée d'1h30 chacune

Suite aux réunions en conseils des Maires, quatre ateliers de travail avec les élus communaux ont eu lieu en novembre 2018.

- 8 novembre : Tourcoing
- 8 novembre : Villeneuve d'Ascq
- 13 novembre : Hallennes lez Haubourdin
- 15 novembre : Wambrechies

Afin de favoriser l'émergence de propositions concrètes répondant à des sujets porteurs d'enjeux, les élus communaux ont été amenés à se concerter autour des 6 thèmes suivants :

- La mobilité (stationnement, aménagements en faveur des modes doux ...),
- Le patrimoine public (réhabilitation/rénovation, équipements d'énergies renouvelables...),
- L'aménagement pour un territoire résilient,
- La collectivité exemplaire (commande publique, éco-gestes...),
- La sensibilisation des acteurs du territoire (les entreprises, les habitants...),
- L'adaptation des activités de service public dans le futur contexte climatique (systèmes d'alertes et de communication, plan de continuité d'activité...).

Les objectifs poursuivis au travers de ces réunions étaient multiples et visaient notamment à :

- Instaurer un débat entre les participants et les amener à produire des idées d'actions structurantes,
- Partager les expériences des différentes collectivités présentes et les attentes des

collectivités vis-à-vis de la Métropole,
• Poser les bases d'un engagement des collectivités dans l'atteinte de la trajectoire définie dans le cadre du PCAET.

Dans un premier temps, un inventaire des actions d'ores et déjà mises en place par les communes a été réalisé. Au-delà de la matière recueillie, ce temps d'échanges a permis une prise de conscience mutuelle de la diversité et du nombre des actions déjà engagées aujourd'hui à cette échelle.

Dans un second temps, les représentants des communes (élus ou agents) ont travaillé à l'identification de nouvelles pistes d'actions permettant de répondre aux grands enjeux climat-air-énergie de la Métropole.

QUELQUES CHIFFRES

- **4 ateliers** organisés dans 4 villes différentes de la Métropole
- **27 communes participantes**
- **2 h 30 de débat par atelier**
- **200 actions** déjà mises en œuvre par les communes
- **61 nouvelles pistes d'actions** identifiées

→ ANIMATION DE 6 REUNIONS D'UN PANEL CITOYEN SUR LE THEME 'ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT' – D'OCTOBRE 2018 À JANVIER 2019

La MEL a souhaité s'appuyer sur la réflexion d'un panel de citoyens, dont la mission était d'identifier et de proposer des solutions permettant de répondre à l'enjeu de mobilisation et d'incitation des citoyens de la Métropole à passer à l'action, à adopter des comportements plus vertueux, en réponse aux enjeux du changement climatique.

Ce panel s'est composé d'une douzaine de participants choisis parmi une liste de personnes volontaires, en fonction de l'âge, du sexe, de la commune de résidence et de la connaissance plus ou moins importante des questions climatiques.

Le panel s'est réuni à six reprises. Ces réunions ont permis aux membres du panel de réfléchir aux :

- Enjeux à traiter dans le cadre du PCAET (réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, amélioration de la qualité de l'air...),
- Solutions à engager pour mobiliser et inciter spécifiquement les citoyens de la Métropole à passer à l'action.

Le 1^{er} atelier (16 octobre) a été l'occasion d'initier une dynamique collective de travail, l'objectif premier étant d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Suite à cela, montée en compétences, partage des représentations individuelles des enjeux locaux et des principaux constats issus du diagnostic ont été au programme d'un temps d'échanges riche en débat.

Le 2^e atelier (7 novembre) a permis au groupe d'échanger sur les orientations à donner à cette démarche de PCAET. Pour cela, le groupe a utilisé une actualisation de la fresque du bon gouvernement de Lorenzetti. Cette représentation a permis de rassembler sur une seule image l'ensemble des enjeux climat-air-énergie du territoire métropolitain et de pouvoir en déduire de grandes orientations

possibles pour la Métropole et in fine les citoyens.

Les grands sujets identifiés par les panelistes ont été : *le développement d'une économie collaborative et circulaire ; l'agriculture durable, urbaine et la nature en ville ; les mobilités alternatives ; la production et la consommation d'énergie ; la sensibilisation de tous ; la solidarité et l'épanouissement de tous.*

Le 3^e atelier (4 décembre) a été l'occasion pour le groupe d'échanger sur la nature/les contours des actions à imaginer pour répondre à la question suivante : *'Comment mobiliser et inciter les citoyens de la Métropole à passer à l'action ?'* Ce travail s'est nourri de deux interventions successives :

- Celle de Xavier Brisbois (Consultant-chercheur en psychologie sociale) qui a expliqué les conditions pour susciter un changement de comportement,
- Celle de Séverine Frère (Maître de conférences de l'Université du Littoral Côte d'Opale), qui a présenté les résultats d'une étude sur les perceptions des enjeux du changement climatique en région Hauts de France, réalisée dans le cadre du projet de recherche régional Climibio.

A la suite de ce moment riche en informations, les participants ont été invités à identifier, en binôme, des premières pistes d'actions visant à faire évoluer les comportements des habitants.

Les 4^e et 5^e ateliers (10 et 24 janvier) ont consisté en un travail d'approfondissement des actions propres au passage à l'action des habitants. Des actions très concrètes ont ainsi émergé.

Le 6^e atelier (31 janvier) a permis aux membres du panel de présenter et discuter de leurs idées d'actions avec Madame Christiane Bouchart, Vice-présidente de la MEL en charge du développement durable et du Plan Climat.

Ces débats et échanges ont permis de faire émerger 14 actions visant à alimenter le plan d'actions du PCAET

Les 14 propositions d'actions concrètes

→ Lutter contre l'autosolisme

- Développer un service de transport à la demande s'appuyant sur une application de covoiturage interactif entre citoyens (algorithme de calcul permettant le covoiturage à l'instar de Uber Pool)
- Offrir la possibilité de remplacer le paiement d'un PV de stationnement par le paiement d'un abonnement en transports en commun de même valeur

→ Développer les modes actifs

- Inciter les entreprises à dédommager les cyclistes à l'instar de la prise en charge d'une partie de l'abonnement en transports en commun
- Développer davantage de pistes cyclables sécurisées et mises en scène (luminions, peinture vive, etc.)

→ Diminuer la part de protéines animales dans nos assiettes

- Montrer l'exemple dans les restaurants collectifs, dans les événements de la MEL (un repas sans protéine animale) et communiquer dessus
- Organiser un challenge 'famille à protéines animales négatives'

→ Promouvoir l'achat de produits locaux

- Développer une monnaie locale encourageant la consommation de produits locaux
- Faciliter l'accès à la 'Terre' aux jeunes agriculteurs souhaitant faire du maraichage biologique
- Mettre à disposition une carte des producteurs locaux

→ Diminuer la production de déchets

- Inciter les services 'espaces verts' des villes à organiser du compostage collectif et individuel, et à l'utiliser
- Développer le commerce en vrac de proximité
- Encourager la consigne des bouteilles

→ Promouvoir une transition énergétique locale

- Mettre en place des subventions permettant l'isolation des logements et communiquer sur le dispositif
- Développer des projets d'énergies renouvelables financés par les citoyens

QUELQUES CHIFFRES

- **6 réunions** entre octobre 2018 et janvier 2019
- **12 panélistes**
- Plus de **12 h de travail collectif**
- **14 propositions d'actions concrètes**

→ ORGANISATION D'UN CLIMATHON « DEVELOPPER LA NATURE EN VILLE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE » – DECEMBRE 2018

Le 19 décembre 2018, les locaux d'Euratechnologies à Lille ont accueilli des participants à un Climathon, organisé en vue d'alimenter le volet « adaptation au changement climatique » du PCAET et plus particulièrement la dimension 'nature en ville'.

Ainsi, une soixantaine d'universitaires, étudiants, chercheurs et experts du territoire se sont réunis afin d'identifier des solutions innovantes à l'urgence climatique. Durant une journée entière, ces volontaires du territoire, répartis en 9 groupes, ont tenté d'identifier une solution concrète à la question suivante : comment développer considérablement la nature et l'eau en ville et bénéficier au mieux des services écosystémiques rendus pour s'adapter au changement climatique ?

Par groupe, après avoir fait connaissance avec leurs 'compagnons d'aventure', les participants ont profité d'un temps de brainstorming afin de faire émerger leurs idées et de partager leurs expériences en lien avec le sujet de la journée. Ils ont ensuite été invités à se mettre d'accord sur un projet, à en définir clairement

les objectifs, à développer les 'spécifications' de cette idée (conditions de mise en œuvre, cibles, périmètre géographique...), puis à lui donner corps (A quel problème le projet répond-t-il ? Comment se traduit-il dans les faits ? Quelles sont les modalités de mise en œuvre ? Quels investissements ?). Enfin, ils ont été amenés à préparer des éléments de 'pitch' et d'exposition permettant de matérialiser leur idée (dessin, maquette, nom du projet, etc.) en vue de la présenter ensuite devant un jury chargé de l'analyser selon différents critères.

Cette journée riche en réflexions, en plus d'avoir permis aux participants de vivre une expérience collective d'idéation et de prototypage d'actions, de développer leurs connaissances par l'hybridation des compétences de chacun et de faire de nouvelles rencontres autour d'un sujet de travail commun, a été une réelle opportunité pour la MEL de voir se construire un réseau d'experts sur la nature et l'eau en ville. Mais surtout, ce Climathon a permis l'émergence de 9 projets concrets visant à répondre à la problématique de la nature en ville.



Un groupe d'étudiants et chercheurs ayant pris part au climathon

Les 9 projets issus du Climathon

→ **Projet 1 : Le pas japonais : un laboratoire pour les jardins d'entreprises**

Ce projet vise à favoriser la nature en ville en reconnectant des espaces fragmentés à travers les pas japonais.

→ **Projet 2 : Rés'ilôt**

L'objectif de ce projet est d'améliorer le cadre de vie dans les îlots 1930 et de changer les pratiques, pour réduire les empreintes carbone, développer l'économie circulaire et in fine donner plus de place à la nature.

→ **Projet 3 : Mobili'Verte**

Ce projet consiste à assurer une continuité de la nature dans l'espace public en favorisant la mobilité douce.

→ **Projet 4 : La rue de 15 mètres**

Ce projet soutient l'idée de transformer une rue où les voitures sont omniprésentes en une rue où le végétal devient omniprésent, afin de limiter le phénomène d'îlots de chaleur urbains et d'accroître les services écosystémiques.

→ **Projet 5 : Graine de Rue**

Ce projet consiste à transformer et rafraîchir les rues en y développant davantage la nature et l'eau, et à les partager en diminuant la place de la voiture... et ce, en étroite collaboration avec les habitants du territoire.

→ **Projet 6 : Quartier sol vivant**

Ce projet vise à sanctuariser les espaces perméables et à perméabiliser progressivement les espaces bétonnés actuellement réservés aux voitures, en créant un maillage efficace en fonction des quartiers.

→ **Projet 7 : La MEL ressourcée**

L'objectif de ce projet est de redonner sa juste place à l'eau dans la MEL et de restaurer la qualité de cette eau (bon état écologique) pour que la vie puisse s'y développer. L'idée est in fine, de pouvoir s'adapter au changement climatique à partir des cours d'eau.

→ **Projet 8 : Conventions de Rues**

L'objectif de ce projet est de végétaliser les espaces urbains denses impactés par la présence d'îlots de chaleur, via une coopération public/privé où la population est intégrée dans la politique climat de la MEL.

→ **Projet 9 : Verdir les cœurs d'îlots**

Ce projet met l'accent sur l'organisation de concours visant à verdir les trottoirs, à planter des arbres sur les places de stationnement, à végétaliser des quartiers... et ce, dans les différents quartiers de la MEL à dense urbanisation et forte minéralisation.

QUELQUES CHIFFRES

- **60 participants** : étudiants, universitaires, chercheurs... réunis durant 1 journée (soit 8h de travail) et répartis en 9 groupes développant chacun une idée expérimentale

→ ORGANISATION DE 4 TEMPS DE DIALOGUE DE RUE – DE DECEMBRE 2018 A JUILLET 2019

La MEL est également allée à la rencontre des citoyens pour échanger sur leurs ressentis, leurs inquiétudes mais aussi leurs solutions, leurs idées avec leurs mots, à Lille et Villeneuve-d'Ascq.

4 temps de dialogue de rue ont ainsi été

organisés par le biais d'un dispositif roulant et pour certains en coopération avec le collectif local d'éducation populaire l'Étincelle. Ils ont également permis de faire connaître la démarche et les réunions de concertation organisées en parallèle.



Une séance « porteur de paroles » du collectif l'Étincelle sur le thème « qui peut sauver le climat ? »

QUELQUES CHIFFRES

- **4 dialogues de rue** organisés dans 2 villes différentes de la Métropole
- Près de **250 citoyens rencontrés** par ce biais et autant d'idées d'actions, de réactions sur les enjeux climat-air-énergie

→ ANIMATION DE 10 CAFES CITOYENS – DE MARS A JUILLET 2019

Le Café Citoyen est un format qui permet d'intégrer à la concertation publique une dimension participative et collaborative sous un format original : le public et l'intervenant se rassemblent autour d'un café, en fin d'après-midi, pour discuter d'une thématique et en tirer des enseignements et des pistes de réflexion. L'intervenant interroge son public et sort ainsi du schéma de la conférence classique où la communication est descendante. La MEL a souhaité organiser une série de cafés citoyens, couvrant un large nombre de thèmes, de publics et de territoires. Ces Cafés Citoyens ont permis de faire intervenir des Youtubers, des scientifiques et des acteurs de l'éducation populaire.

Les cafés suivants ont été animés :

- 2 'cafés permaculture' – « Dans quelle mesure la permaculture est-elle une des solutions face aux bouleversements écologiques à venir ? », animés par Grégory Derville (professeur-chercheur à l'Université Lille 2), à la mairie de Beaucamps Ligny et à la mairie de Quesnoy-sur-Deûle ;
- 2 'goûters citoyens' – « Professeur Feuillage pense qu'#ilestencoretemps, et vous ? », animés par Mathieu Duméry (Youtuber spécialisé en vulgarisation climatique), au Lycée professionnel des Hauts de France (Seclin) et au Collège Voltaire (Wattignies) ;
- 2 'cafés gesticulés' – « Qui peut sauver le climat ? », animés par l'Étincelle (collectif lillois d'éducation populaire), à l'espace La Chaufferie (Tourcoing) et à la mairie de Lomme ;
- 1 'café climat' – « Comment la définition du problème climatique impacte-t-elle les

solutions apportées ? », animé par Alice Baillat (chercheuse associée à l'IRIS) et Bastien Alex (responsable du pôle 'climat, sécurité, énergie' à l'IRIS), au bar La Luck à Lille ;

- 1 'café sobriété' prenant la forme d'un serious game à destination des agents de la MEL, animé par Barbara Nicoloso (chargée de mission politiques publiques de sobriété énergétique pour Virage Énergie), au siège de la MEL (Lille) ;
- 1 'café santé environnementale', animé par Damien Cuny et Florent Occelli (chercheurs à l'Université de Lille), au Forum des Sciences de Villeneuve d'Ascq ;
- 1 'café transition écologique' – « Levons les paradoxes et engageons-nous près de chez nous ! », animé par Vincent Wisner (consultant chez Algoé) et Grégoire Alix Tabeing (associé chez Vraiment-Vraiment), à la Maison Stéphane Hessel (Lille).

QUELQUES CHIFFRES

- **10 cafés citoyens** organisés dans 8 villes différentes
- Près de **450 personnes** mobilisées dans ce cadre : collégiens, lycéens, étudiants, citoyens, agents de la MEL.
- **30 propositions d'actions** issues de ces temps d'échanges en complément des nombreux échanges

→ ANIMATION DE 8 ATELIERS A DESTINATION DES ENTREPRISES ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES – 17 JUIN 2019

Le 17 juin 2019, la Cité des Echanges de Marcq-en-Barœul a accueilli 105 représentants d'entreprises et acteurs socio-économiques lors d'ateliers de co-construction du futur PCAET de la MEL.

Ces ateliers visaient à permettre aux acteurs socio-économiques présents d'identifier les actions structurantes dont ils seraient prêts à piloter (en tant que maître d'ouvrage) ou accompagner (en tant que partenaire) la mise en œuvre d'ici 2025, en réponse aux enjeux climat-air-énergie.

Les participants ont été invités à rejoindre l'atelier en lien avec le thème sur lequel ils souhaitaient apporter leurs contributions.

Huit ateliers thématiques ont eu lieu en parallèle :

- Atelier 1 – Comment optimiser la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?
- Atelier 2 – Grands sites d'activité (zones d'activités, ports, campus universitaires et hospitaliers) : quelles démarches collectives pour améliorer leurs performances énergétiques et environnementales ?
- Atelier 3 – Comment développer l'économie circulaire dans le textile ?
- Atelier 4 – Comment développer l'économie circulaire dans le BTP ?

- Atelier 5 – Quelles évolutions de l'agriculture dans un contexte de changement climatique et de transition énergétique ?
- Atelier 6 – Comment développer la chaleur renouvelable (pompes à chaleur, biomasse) et le gaz renouvelable ?
- Atelier 7 – Comment développer le solaire photovoltaïque et le micro-éolien ?
- Atelier 8 – Quelle adaptation du réseau électrique à la massification de l'injection d'électricité renouvelable (solaire PV...) et des nouveaux usages (véhicules électriques, smart building...)?

QUELQUES CHIFFRES

- **8 ateliers** organisés sur 8 thématiques différentes
- **105 représentants** d'entreprises ou acteurs socio-économiques présents
- **2h30 de réflexion** par atelier
- **149 idées d'actions proposées** par les participants
- **26 idées d'actions approfondies** dans le cadre de ces ateliers

→ LA SAISINE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT PAR LA MEL

Dès le lancement de son PCAET, en juin 2017, la MEL a saisi le Conseil de développement pour contribuer à l'élaboration du PCAET métropolitain, et plus particulièrement à la définition des priorités stratégiques à poursuivre et des actions à mettre en œuvre.

Tout en prenant en compte les spécificités la fois économiques, urbanistiques, environnementales, sociales et humaines de la Métropole, le Conseil de développement s'est attaché à proposer des idées pour traduire les objectifs de la LTECV en actions concrètes, efficaces et les plus bénéfiques possible pour le territoire, pour sa population et plus largement pour la planète.

Saisi au démarrage de la réflexion, le Conseil de développement s'est attaché à formuler des propositions très en amont du processus. Trois leviers ont été mis en avant par le Conseil de développement dans cette contribution, ainsi que la nécessité de mettre en place une gouvernance permettant de fédérer et de mettre en réseau les acteurs, d'innover avec par exemple

la création d'une SCIC de performance énergétique, et d'anticiper les nouveaux modèles économiques et sociaux.

Voici les trois leviers identifiés par le Conseil de développement :

- La sobriété et la transition énergétique
 - Agir sur la production, l'achat et la consommation d'énergies
 - Rendre les bâtiments économes en énergie
 - L'isolation et les économies d'énergie
- De nouvelles mobilités
 - Plus de voitures et de camions propres
 - Plus de modes doux et de transports collectifs
- Investir dans la nature
 - Une production agricole saine et locale
 - La nature en ville, un air de qualité...

L'intégralité de la contribution du Conseil de développement au PCAET de la MEL est à retrouver en annexe.

I.2 La concertation en quelques chiffres

300 de concertation,
jours de septembre 2018 à juillet 2019



1400 personnes touchées par l'ensemble du dispositif dont :
1050 citoyens
105 représentants d'entreprises
60 universitaires, étudiants et chercheurs
100 élus ou représentants des communes



42 réunions de concertation et temps d'échanges organisés sur
13 communes de la Métropole



620 propositions



450 visites de la plateforme de concertation



Café citoyen - Temps de sensibilisation aux enjeux climatiques et recueil de propositions d'actions à intégrer au PCAET autour d'une collation.

Le roman-photo de la démarche de concertation

Panel citoyen



Définition collective des grandes orientations du PCAET de la MEL à travers une fresque allégorique de la ville durable)

Climathon



Alimentation du volet « adaptation au changement climatique » du PCAET et plus particulièrement au travers de l'enjeu de développement de la nature en ville

Dialogue de rue



Recueil d'idées citoyennes d'actions à mettre en place par la MEL pour lutter contre le changement climatique

Cafés citoyens



Organisation de temps de sensibilisation aux enjeux climatiques et recueil de propositions d'actions à intégrer au PCAET autour d'une collation



II - L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DES ACTEURS LOCAUX

Qu'est-ce que cette démarche de concertation a exprimé en réponse aux enjeux climatique-énergie de la Métropole Européenne de Lille ? C'est ce à quoi cette deuxième partie ambitionne de répondre. Pour ce faire, une méthodologie rigoureuse a été adoptée. Elle a consisté à réaliser une lecture croisée et analytique de l'ensemble des productions émises durant les temps de dialogue, et publiées sur la plateforme de concertation en ligne.

Le travail de lecture a été réalisé à travers le prisme des trois finalités retenues dans le cadre de la stratégie du PCAET :

- Accélérer la transition énergétique vers une Métropole sobre et neutre en carbone en 2050
- Construire une Métropole solidaire, permettant à tous de bénéficier de la transition écologique et énergétique
- Construire une Métropole à santé positive, résiliente face au changement climatique et améliorant la qualité de vie des Métropolitains

Les redondances ont été identifiées et des regroupements par thématique ont donc été réalisés. Pour autant, le caractère systémique de ces enjeux invite à regarder parfois un même thème sous plusieurs angles. Le lecteur pourra donc rencontrer un même sujet à plusieurs endroits du rapport, ou être invité à lire des « renvois » à une autre partie. Pour chaque finalité, l'analyse croisée et distanciée a permis de faire émerger des problématiques, des représentations et visions, voire des thématiques nouvelles.

A noter que certaines propositions d'actions issues de la concertation ne correspondent

pas aux finalités et objectifs stratégiques du PCAET, notamment du fait qu'elles relèvent d'un échelon supra-métropolitain en questionnant certains aspects de notre société.

- Interdire le glyphosate (source : café citoyen)
- Changer de modèle de société et éradiquer le système capitaliste dont la seule finalité est de produire toujours plus (source : plateforme en ligne)
- 'Aller chercher l'argent là où il se trouve', par exemple en taxant le kérosène (source : dialogue de rue)
- Redéfinir les règles du code de la route en vigueur entre tous les nouveaux modes de transports (source : plateforme en ligne)
- Mettre en place une politique nationale d'éducation à l'environnement et à la justice sociale (source : dialogue de rue)

Pour les trois finalités, la synthèse est construite à l'identique selon le plan suivant :

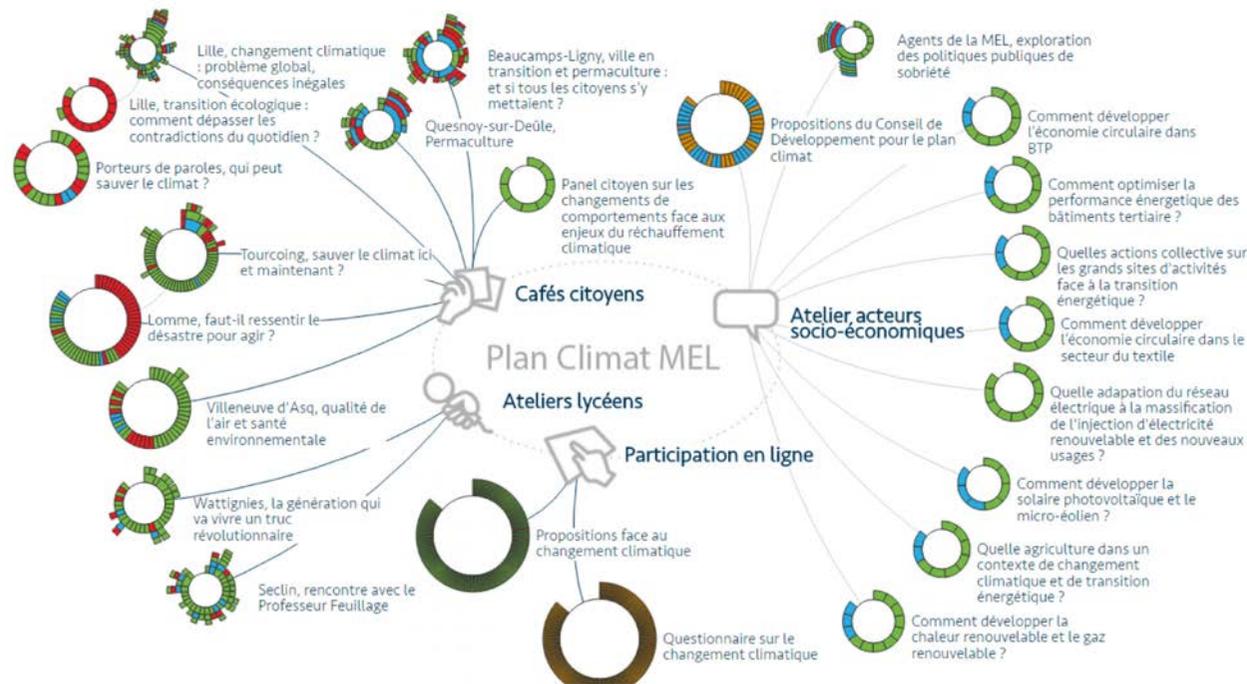
- Une première rubrique qui dégage les constats et les grands enjeux issus du diagnostic,
- Sur certains sujets, les contributeurs ont émis des avis divergents. Une rubrique « Ce qui fait débat » a donc été créée pour en rendre compte,
- Enfin, de nombreuses contributions ont fait état d'actions concrètes. La rubrique « Propositions issues du débat » vise donc à en faire l'état. L'idée n'est pas ici de faire le catalogue exhaustif des actions proposées, mais de rendre compte à la fois des tendances fortes et des signaux faibles en illustrant des propositions concrètes formulées dans les contributions.

2.1 Cartographie des débats

La société CartoDÉBAT a analysé les différents débats entre les habitants de la Métropole, débats qui ont eu lieu aussi bien sur le terrain (panel citoyen, ateliers, cafés citoyens, dialogues de rue...) que dans le champ numérique (plateforme de participation en ligne) ou institutionnel (avis du conseil de développement). Elle a ensuite traduit cette analyse en une représentation graphique, appelée

« cartographie des débats », qui restitue de façon visuelle les résultats de la participation citoyenne dans les différents espaces de débats.

Les mots des participants, leurs propositions et arguments, sous forme de « verbatims », constituent la matière première de cette cartographie interactive à voir sur <https://cartodebat.fr/mel/>

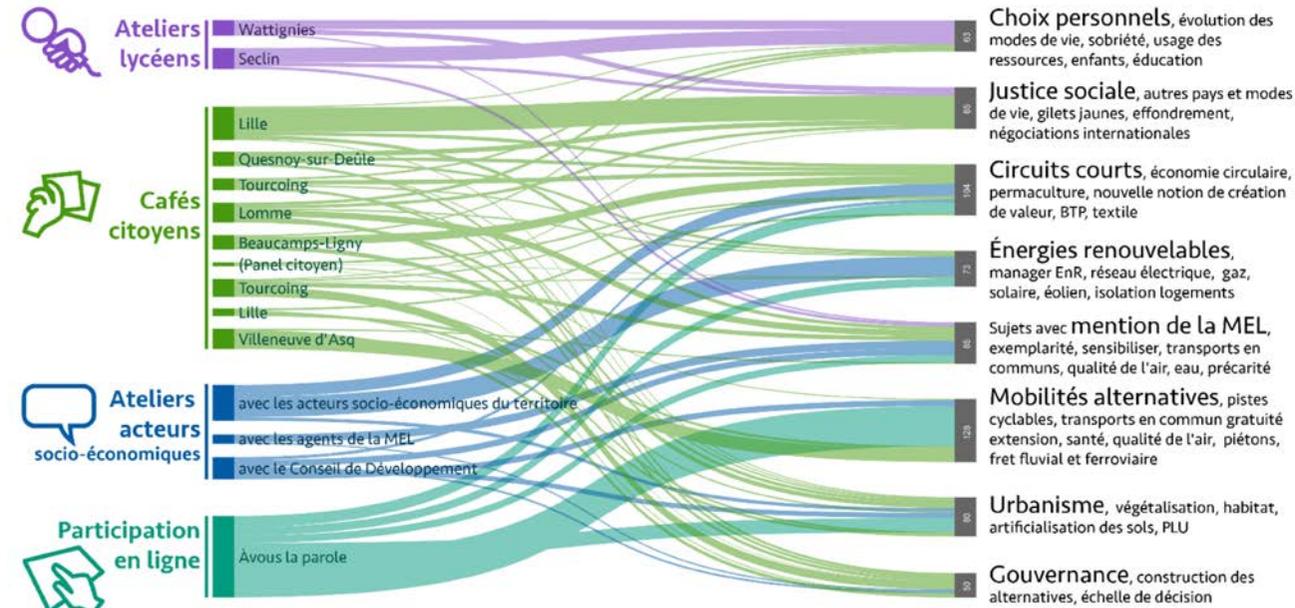


→ CARTOGRAPHIE DES DEBATS DE LA CONCERTATION PCAET DE LA MEL

Cet outil permet de mettre à la disposition de tous la connaissance produite sur le territoire lors de la concertation sur le Plan Climat. Il permet ainsi d'améliorer la transparence et la traçabilité des propositions émises lors de la phase de concertation, ceci afin de mieux mettre en lien, à terme, les propositions faites par les habitants et les actions portées par la MEL. Les contributions ont également été analysées sous un angle thématique et ont été annotées de façon à produire un sommaire dynamique permettant d'accéder à l'expertise d'usage des

habitants sur différents sujets (logement, vélo, nature en ville...).

Le diagramme de Sankey ci-dessous permet ainsi de visualiser les sujets abordés lors des différents temps de la concertation, ainsi que les sujets générant le plus grand nombre de contributions. Sa version numérique offre par ailleurs la possibilité de naviguer de cette visualisation à grande échelle de la concertation à un niveau beaucoup plus fin, celui des contributions.



2.2 Analyse quantitative de l'ensemble des propositions

Comme le montre le tableau ci-dessous, 8 thématiques principales ressortent des propositions d'actions issues de la concertation :

- L'adaptation du territoire au changement climatique
- L'exemplarité des collectivités
- Le bâti
- La mobilité
- La production d'énergie
- La production et la consommation responsable
- La qualité de l'air
- La sensibilisation

	Plateforme en ligne	Réunion publique Diagnostic	Ateliers communaux	Panel citoyen	Climathon	Dialogue de rue	Cafés citoyens	Ateliers socio-économiques	Conseils de développement	TOTAL
Adaptation du territoire au changement climatique	46	10	13	0	9	24	6	0	2	110
Exemplarité des collectivités	8	0	12	2	0	11	2	0	1	36
Bâti	8	3	1	1	0	10	1	4	3	31
Mobilité	90	3	17	4	0	59	5	2	2	182
Production d'énergie	8	0	2	1	0	1	0	9	1	22
Production et consommation responsable	51	7	0	5	0	37	9	9	5	123
Qualité de l'air	40	4	0	0	0	11	5	0	6	66
Sensibilisation	9	2	16	1	0	13	3	2	4	50
Total	260	29	61	14	9	166	31	26	26	620

A l'intérieur de chaque thématique, certaines actions ont été mentionnées à plusieurs reprises, leur donnant ainsi un caractère prioritaire. De la même manière, les actions proposées par la société civile diffèrent de

celles issues des ateliers socio-économiques, qui elles-mêmes diffèrent de celles ayant émergé lors des ateliers communaux. C'est à l'analyse de ces constats que les paragraphes suivants ambitionnent de répondre.



Le sujet qui a le plus fait parler de lui est celui de la **mobilité**, le trafic routier constituant une source importante d'émissions de gaz à effet de serre, de pollution atmosphérique et de bruit. D'après les contributions des participants, c'est la question des **transports en commun** qui est jugée prioritaire, puisqu'est pointée à de multiples reprises la nécessité de les rendre accessibles à tous : baisse de leur prix, gratuité totale, amélioration de leur fonctionnement, entre autres, sont autant d'actions que les participants aimeraient voir à l'étude. **Les modes doux**, vélos et marche à pied, ont également recueilli un nombre important de contributions. Est plus particulièrement mise en avant la nécessité d'agir sur les voies cyclables (sécurisation de celles existantes, création de nouvelles pistes...). Interviennent à de nombreuses reprises des propositions d'actions portant sur les **parkings relais et le covoiturage** qu'il s'agirait de développer pour limiter l'usage de la voiture individuelle. Mener des **actions auprès des entreprises** est par ailleurs jugé indispensable pour favoriser les modes alternatifs à la voiture.

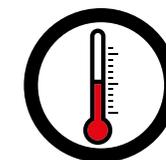
Le thème de la **mobilité** apparaît surtout comme une **attente prioritaire des citoyens et des communes** puisque ce sujet a principalement été abordé sur la plateforme en ligne et lors des dialogues de rue, ainsi que pendant les ateliers communaux. A noter que pour cette thématique, les propositions d'actions de la société civile et des communes sont similaires.



La nécessité de **produire et de consommer de manière plus responsable** (en émettant moins de gaz à effet de serre et en consommant moins d'énergies notamment) ne fait aujourd'hui plus débat, comme en témoignent les nombreuses contributions des participants allant dans ce sens. Tous semblent unanimes : le développement de modes de consommation plus durables encourage des modes de production plus vertueux. Ainsi, un grand nombre de propositions d'actions portent sur la nécessité de consommer **des produits locaux, issus de circuits-courts, biologiques et moins protéinés**, notamment en soutenant les **modèles agricoles durables**. Le développement d'**une monnaie locale** est par ailleurs sollicité à plusieurs reprises pour y parvenir. **Favoriser**

l'**économie circulaire**, à travers la création de lieux tels que les Repair Café, les ressourceries et fripperies apparaît comme un souhait de la part des participants. Se dessine également la volonté de **réduire et de recycler les déchets**, notamment en mettant en place un système de consigne des bouteilles, une interdiction du plastique, et des actions en faveur du tri et du compostage. **L'utilisation de matériaux biosourcés** dans les constructions et les rénovations est également un aspect cité à plusieurs reprises, tout comme **l'extinction des éclairages de nuit dans les enseignes**.

Produire et consommer de manière plus responsable apparaît comme **une priorité pour les citoyens**, qui ont largement évoqué cet aspect sur la plateforme en ligne, ainsi que lors des dialogues de rue et des cafés citoyens ; mais également pour **les acteurs socio-économiques**, pour qui cet aspect doit être considéré, notamment dans le secteur du BTP (sur la question des matériaux et de l'économie circulaire) et de l'alimentation (pratiques agricoles plus durables et alimentation plus locale).



Le thème de l'**adaptation du territoire au changement climatique**, vulnérable à de nombreux égards, a également fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des participants. La majeure partie des propositions portent sur le **développement de l'eau et de la nature en ville**, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur urbains (plantation d'arbres, végétalisation des trottoirs, instauration de zones humides en milieu urbain...). Ce souhait de **végétalisation renforcée** est par ailleurs couplé à celui d'une **limitation de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols**, notamment pour réguler la teneur en eau des sols. La nécessité de tendre vers **un aménagement durable**, à travers l'essor des commerces de proximité et des espaces de coworking pour limiter les besoins de déplacements motorisés est par ailleurs un aspect prégnant des contributions. **La ressource en eau** est aussi citée à plusieurs reprises, dans le sens où les participants aimeraient qu'elle soit davantage **protégée**, par exemple en récupérant l'eau de pluie.

Mettre en place des actions en faveur de l'adaptation du territoire au changement climatique est considéré comme **prioritaire pour les ci-**

toyens qui n'ont pas manqué d'idées d'actions, que ce soit sur la plateforme en ligne, lors de la réunion publique sur le diagnostic, lors des cafés citoyens ou des dialogues de rue. Les 9 équipes participantes au Climathon ont également développé des idées concrètes sur cet aspect et plus particulièrement sur **la nature en ville**. Les **ateliers communaux** ont aussi été le lieu d'expression de nombreuses idées d'actions sur cette thématique, en faisant émerger des solutions davantage orientées vers les communes, telles que conseiller les agents communaux sur les matériaux et aménagements durables, ou la gestion des espaces verts.



La qualité de l'air a été le sujet de nombreuses contributions. Les transports occupent une place prépondérante dans les contributions car jugés responsables d'une part importante des émissions de particules fines et des oxydes d'azote. Ainsi la nécessité d'**interdire la circulation des véhicules** les plus polluants, voire de tous les véhicules dans les centres-villes, a été pointée. **Les poids lourds transitant par le territoire de la MEL** ont également fait l'objet de propositions d'actions, notamment l'interdiction de circulation dans les villes. L'idée de **taxer les entreprises et les industries les plus polluantes** a également été mise en avant à plusieurs reprises. Les contributions témoignent également de la volonté de tendre vers **une plus grande transparence sur la qualité de l'air**, afin d'être mieux informé. Le mode chauffage des bâtiments, en particulier résidentiels, qui constitue une autre source d'émissions de polluants importante, est également au centre des préoccupations des participants : aide à la conversion des équipements de chauffage, meilleur contrôle des cheminées au bois (création d'un permis de chauffage au bois, diffusion des bonnes pratiques...), par exemple, sont autant de propositions d'actions identifiées par les participants pour améliorer la qualité de l'air.

Le sujet de la qualité de l'air est **exclusivement**

porté par les citoyens qui, sur la plateforme en ligne et lors des dialogues de rue, ont fait part de leurs idées d'actions sur cette thématique.



Les nombreuses contributions sur la **sensibilisation** placent cette thématique au cœur des enjeux climat-air-énergie. Cible jugée prioritaire par les participants : **les enfants**, à travers **une éducation sur les enjeux climatiques et énergétique**. Que ce soit sur la question des déchets, de la mobilité, de l'alimentation, ou autres, les participants souhaitent que la MEL agisse pour **faire de chacun un citoyen responsable et engagé dans la préservation de la planète**. Mise en place d'une **fiscalité verte**, organisation de **journées de communication**, création d'un **réseau d'ambassadeurs** métropolitains, notamment, sont les propositions des participants pour y parvenir. Défis, boîtes à outils, outils pédagogiques... sont autant de pistes mis en exergue par les participants.

Le sujet de la sensibilisation a particulièrement été évoqué par **les communes** qui ont mis en avant la notion 'd'ambassadeur métropolitain' et qui ont pointé les écoles comme lieu propice à la sensibilisation. La société civile a complété ces idées, notamment sur la plateforme en ligne et lors des dialogues de rue.



La question de **l'exemplarité des collectivités territoriales** a fait l'objet de nombreuses propositions d'actions. Le premier aspect sur lequel les collectivités sont plus particulièrement attendues est celui de **l'éclairage public** qu'il s'agirait de mieux réguler (extinction de l'éclairage public de nuit, notamment). Le sujet des **marchés publics**, que les participants aimeraient voir intégrer davantage de critères sociaux ou environnementaux, a également été cité à plusieurs reprises. Faire de chaque événement public organisé un lieu où règne **l'éco-responsabilité** (gobelets réutilisables, zéro déchet, produits locaux...) apparaît

aussi comme une attente forte des participants. Mais c'est en général sur l'ensemble des aspects climat-air-énergie qu'est souhaité un comportement exemplaire de la part des agents et des élus : mise en place de **repas sans protéines animales** dans les restaurants scolaires, **gestion durable du patrimoine public** (installation d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics, réalisation de diagnostics thermiques...), développement d'une **flotte de véhicules** fonctionnant avec des **carburants renouvelables, tri des déchets**...

La question de l'exemplarité des collectivités territoriales est au centre des préoccupations des agents techniques et élus, puisqu'un grand nombre de propositions d'actions y faisant référence ont émergé lors des **ateliers communaux**, notamment pour ce qui est des marchés publics et de la performance énergétique du patrimoine public. **Les participants du panel citoyen** ont également consacré du temps à cette thématique, notamment en pointant l'exemplarité qui est attendue en matière d'alimentation dans les restaurants collectifs et de gestion des espaces verts (compostage collectif). **Les dialogues de rue et la plateforme en ligne** ont permis l'émergence de nouvelles propositions d'actions de la société civile.

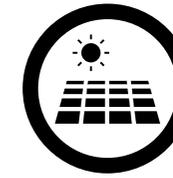


Le thème du **bâti** (logements, bâtiments tertiaires et publics...) n'est pas en reste et a recueilli un nombre non négligeable de propositions d'actions. La majorité d'entre elles portent sur la nécessité de mettre en place un accompagnement à **l'isolation** et à **la rénovation énergétique** des logements (entre autres financier). Quelques actions soutiennent quant à elles l'utilité des **DPE (diagnostics de performance énergétique)** qu'il s'agirait de rendre obligatoires pour ensuite actionner divers leviers en fonction des résultats. La nécessité de ne construire plus que **des bâtiments basse consommation ou à énergie positive** est largement mise en avant.

Des actions sur le bâti sont attendues de la part **des acteurs économiques**, notamment sur les

bâtiments tertiaires qu'il s'agit de rendre plus performants grâce à des solutions innovantes. La mise en place de pratiques innovantes, comprenant entre autres **capteurs intelligents** et « **energy managers** » **mutualisés entre plusieurs entreprises**, est également évoquée à plusieurs reprises.

Les demandes récurrentes d'accompagnement en matière de rénovation, entre autres, sont quant à elles largement issues de **la société civile** qui s'est emparée de cette question sur la **plateforme en ligne** et lors des **dialogues de rue**.



Le thème de **la production d'énergie renouvelable** est celui le moins évoqué, bien qu'il ait tout de même recueilli une vingtaine de propositions d'actions. La majorité des propositions portent plus particulièrement sur **l'énergie solaire** qu'il s'agirait de développer, en installant des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, les parkings, les exploitations agricoles... La nécessité d'**identifier les potentiels** en matière d'énergies renouvelables a également été pointée, tout comme celle d'accompagner les projets portés par les citoyens, les entreprises et les communes, et de les valoriser... à travers des actions concrètes. **Les réseaux de chaleur renouvelable** ont fait l'objet d'une attention particulière, en ce qu'il serait intéressant de **davantage s'y intéresser** (cartographier les potentiels en matière de chaleur renouvelable, faire émerger des projets innovants en la matière, animer le réseau d'acteurs concernés...).

La production d'énergie est une thématique sur laquelle se sont penchés **les acteurs socio-économiques** en identifiant un bon nombre d'actions, notamment sur les réseaux de chaleur et de gaz. Apparaît également la volonté de leur part d'être davantage accompagnés dans leurs projets d'énergies renouvelables. **La plateforme en ligne** a aussi été le lieu d'expression de nombreuses idées relatives à la production d'énergie, et c'est notamment là que l'énergie solaire a été mise en avant.

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR L' ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Développer les commerces de proximité pour réduire les besoins de déplacement

Conseiller les communes sur les matériaux et aménagements limitant l'effet « îlots de chaleur urbain » (développement de conseils sur les revêtements plus favorables, accompagnement au boisement, incitation à planter des arbres lors des aménagements type parking...)

Projet « Res'îlot » qui propose entre autres d'aménager des quartiers en renouvellement urbain avec des bâtiments constitués de matériaux biosourcés et basse consommation, des commerces ayant une démarche d'économie circulaire

Transformer le projet d'aménagement de logements à la friche Saint-Sauveur en espace vert

Utiliser l'ensemble des délaissés urbains au profit de la biodiversité et de l'agro-écologie

Projet « Quartier sol vivant » qui propose notamment de recenser les friches délaissées et intégrer une forte logique de végétalisation dans les projets de réhabilitation

Projet « la MEL ressourcée » qui vise à créer un « guide de renaturation écologique » pour tous, en concertation avec les habitants, associations, agents des collectivités et de proposer un accompagnement à la mise en œuvre de ce guide par la collectivité

Sanctuariser les espaces perméables dans le cadre du PLU, et aménager des parkings perméables et des noues pour gérer les eaux pluviales

Eduquer la population aux gestes d'urgence en cas d'événements climatiques extrêmes

Développer la végétalisation des espaces urbains denses

Planter des arbres et préserver les écosystèmes en zone urbaine et péri-urbaine

Projet « Mobili'Verte » qui propose de remettre en eau les anciens canaux de l'avenue du Peuple Belge

Planter des arbres sur toutes les grandes avenues (notamment l'avenue de Dunkerque)

Planter 100 000 arbres d'ici 2023 afin de reverdir la Métropole

Créer une Chambre de compensation carbone métropolitaine pour financer une grande partie des plantations d'arbres

Perméabiliser progressivement les espaces bétonnés, pour développer la nature et la biodiversité

Projet « la MEL ressourcée » qui propose de récupérer les eaux de pluie et de pompage

Projet « la MEL ressourcée » qui propose également de renaturer les berges à travers la plantation d'espèces locales qui demandent peu d'entretien (saule, peuplier...)

Dépolluer les sols pour protéger les champs captants

Développer l'agroforesterie et la plantation de haies capturant le carbone

Développer l'agroforesterie

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR L' EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

Créer une flotte de véhicules fonctionnant au carburant renouvelable au sein de la MEL

Mettre en place des écocup (gobelets réutilisables) lors de diverses manifestations organisées par la MEL

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR LE BATI

Mettre en place des subventions permettant l'isolation des logements et communiquer sur le dispositif

Lancer un grand plan d'aide à la rénovation énergétique des logements

S'engager dans des démarches de sauts énergétiques (EnergieSprong)

Projet « Res'îlot » qui propose notamment de cibler les îlots où les habitats sont vétustes et la population précaire, et y faire intervenir un médiateur communiquant sur les aides à la rénovation énergétique et formant les habitants aux écogestes

Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés (mutualisation, échanges de pratiques, etc.)

Mettre en place des concours type Cube Métropolitain

Mutualiser un Energy Manager à une zone d'activité pour améliorer sa performance énergétique et environnementale

Aménager des bâtiments 'intelligents', équipés de capteurs concernant le niveau de consommation d'eau et d'électricité liée à l'éclairage

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR LA MOBILITE

Définir de manière collaborative et mettre en œuvre collectivement un schéma d'équipement cohérent et dense d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques à l'échelle du territoire métropolitain

Baisser le prix des transports en commun, voire les rendre gratuits

Offrir la possibilité de remplacer le paiement d'un PV de stationnement par le paiement d'un abonnement en transports en commun de même valeur

Rouvrir la ligne TER Orchies-Villeneuve d'Ascq-Lille

Remettre en service l'arrêt à la gare Champ du Chêne (Ronchin)

Installer des porte-vélos sur les bus permettant d'instaurer une véritable complémentarité entre modes doux et transports collectifs

Développer les vélobus et pédibus pour les enfants

Développer très largement les garages à trottinettes et parkings vélo sécurisés

Développer davantage de pistes cyclables sécurisées et les mettre en scène pour les rendre attractives (luminions, peinture vive, etc.)

Piétonniser le Vieux-Lille pour une meilleure circulation à pied ou à vélo

Renforcer la pratique des modes doux

Créer une Véloroute bordant la Deûle, de Lille à Santes

Contrôler et sanctionner les comportements déplacés des automobilistes

Développer un service de transport à la demande s'appuyant sur une application de covoiturage interactif entre citoyens (algorithme de calcul permettant le covoiturage à l'instar de Uber Pool)

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR LA PRODUCTION D' ENERGIE

Animer le réseau des acteurs des réseaux de chaleur et de gaz

Améliorer l'accompagnement des projets d'énergies renouvelables des collectivités et des entreprises en mettant en place des outils concrets

Développer des projets d'énergies renouvelables financés par les citoyens

Créer un label 'autoproduit-autoconsommé' distinguant les entreprises produisant elles-mêmes l'énergie qu'elles consomment

Accompagner les communes dans leurs projets de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, biomasse énergie)

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Rédiger des cahiers et appels d'offres en direction du BTP en intégrant des critères environnementaux incitatifs

Permettre aux consommateurs de réaliser des achats groupés en matière d'énergie, source d'économies substantielles, à travers la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de performance énergétique

Adapter le Plan Local d'Urbanisme pour développer l'économie circulaire dans le BTP

Développer le compostage, développer le commerce zéro déchet, promouvoir l'achat d'occasion

Revaloriser les textiles en fin de vie

Proposer plus de produits locaux, biologiques et moins protéinés dans les cantines scolaires

Développer une monnaie locale encourageant la consommation de produits locaux

Montrer l'exemple dans les restaurants collectifs et dans les événements de la MEL (un repas sans protéine animale) et communiquer dessus

Développer et dispenser des formations aux agriculteurs et citoyens sur les nouvelles pratiques agricoles, moins consommatrices d'eau

Relocaliser l'alimentation saine, locale et durable de la Métropole

Faciliter l'accès à la 'Terre' aux jeunes agriculteurs souhaitant faire du maraichage biologique

Pousser les agriculteurs à produire de façon responsable et les aider dans leurs démarches

Développer des pratiques agricoles favorables à l'environnement et au climat

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR LA QUALITE DE L' AIR

Organiser des journées régulières 'Métropole sans voitures' afin d'accompagner le changement de pratiques

Interdire la circulation des véhicules thermiques

Favoriser le développement du GNV

Redéfinir les règles du code de la route en vigueur entre tous les nouveaux modes de transports (vélos, trottinettes, piétons...) et mettre en place un affichage ludique dans la ville

Développer des espaces de coworking maillant le territoire de la MEL

Réduire le nombre de camions pouvant circuler sur le territoire de la MEL

Développer le recours aux carburations alternatives pour les transports de marchandises de courte distance

Optimiser, mutualiser et décarboner la logistique urbaine

Mettre en place une application permettant de connaître le niveau de pollution et préconisant les comportements adaptés à la situation

Interdire la circulation des voitures dans les grandes villes

Mettre en place un ZFE sur le territoire de la MEL

→ LES PROPOSITIONS D' ACTIONS SUR LA SENSIBILISATION

Sensibiliser les agents aux enjeux de performance énergétique des bâtiments, à travers une présentation des gains et économies de fonctionnement engendrées

Recenser les projets en faveur de la transition énergétique déjà existants sur chacune des communes de la Métropole et renforcer les moyens (humains et financiers) des projets qui peuvent être reproduits sur d'autres communes

Développer une gouvernance transversale, renforcée et innovante pour permettre une plus grande implication des citoyens et de l'ensemble des acteurs

Associer les étudiants, professeurs d'université et associations à la réflexion sur divers projets territoriaux de la MEL, à l'instar du climathon organisé dans le cadre du Plan Climat

Consommer le textile en connaissance grâce à une sensibilisation

Organiser régulièrement des journées de sensibilisation à la qualité de l'air intergénérationnelles

2.3 Finalité 1 – « Accélérer la transition énergétique vers une Métropole sobre et neutre en carbone en 2050 »

« Baisse des consommations et augmentation des énergies renouvelables doivent être concomitantes, sinon la transition énergétique est morte née. » (Un participant aux ateliers socio-économiques).

La première finalité retenue dans le cadre de la stratégie du PCAET renvoie à une diversité de déterminants, parmi lesquels :

- Le mix énergétique du territoire et la part des énergies renouvelables dans celui-ci

COMMENT FAIRE ÉVOLUER LE MIX ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

La généralisation de modes de production d'énergies décarbonées est une des priorités d'un Plan Climat Air Energie. Le développement des énergies renouvelables et de récupération est primordial pour pouvoir continuer à assurer nos besoins énergétiques tout en limitant les impacts environnementaux. Cette évolution du mix local permet aussi d'accroître l'autonomie énergétique du territoire métropolitain.

Le détournement des énergies fossiles implique le développement de nouvelles sources de production d'énergies renouvelables, réparties localement, pour valoriser les ressources estimées à 10 224 GWh/an dont 9 172 GWh/an de chaleur et 1 052 GWh/an d'électricité (source : Diagnostic du PCAET).

La majorité de l'énergie renouvelable consommée dans la Métropole l'est sous forme de chaleur : elle provient de la combustion de biomasse, de l'incinération des déchets, ou encore de l'aérothermie. La généralisation de modes de production d'énergies renouvelables dans la Métropole nécessite donc de valoriser tous les gisements du territoire et de les exploiter en développant des unités de production adaptées au territoire dans une logique d'optimisation et de complémentarité des réseaux. Le développement de telles solutions encouragera en outre l'émergence de filières innovantes sur le territoire.

Sur le territoire de la Métropole, 9% de l'énergie consommée en 2016 est issue de sources renouvelables ou de récupération.

Diagnostic du PCAET

- Les pratiques de mobilité
- Le type d'aménagement du territoire poursuivi
- La performance énergétique du bâti résidentiel et tertiaire
- Les pratiques de consommation et de production
- Et enfin l'exemplarité de l'institution Métropole.

De façon à traiter au mieux les nombreuses contributions en lien avec cette finalité, une segmentation a été réalisée.

→ CE QUI FAIT DÉBAT

Les échanges révèlent très clairement que l'appropriation locale de la question énergétique est à l'œuvre non plus seulement sur la seule question des consommations, mais de plus en plus sur le volet production locale d'énergie renouvelable. Malgré ce processus en cours, la France continuerait d'accuser un certain retard en la matière par rapport à ses voisins européens, au premier rang desquels l'Allemagne. Les raisons régulièrement évoquées sont la législation qui freinerait encore le développement massif des énergies renouvelables et l'action des lobbys des grands opérateurs énergétiques. Au-delà de ces remarques, plusieurs sujets ont également fait débat :

- Le grand enjeu de l'acceptabilité sociale de la production locale d'énergie
Le rejet des citoyens peut en effet être une cause d'échec de projets d'unités de production d'énergie. Certaines installations peuvent faire l'objet d'une opposition locale, par exemple au titre de la préservation du patrimoine ou encore de supposées nuisances. Ces projets sont victimes du phénomène NIMBY « Not in my backyard », selon lequel les citoyens refusent la réalisation près de chez eux de projets avec lesquels ils sont pourtant en accord en théorie. Ce sujet invite à accroître toujours plus l'information et la co-construction des projets avec les citoyens et riverains.

- La question du nucléaire
Certaines contributions indiquent que les enjeux énergétiques sont encore avant tout nationaux, en raison des systèmes de production en place ou encore d'une nécessaire péréquation tarifaire. Les énergies renouvelables ne seraient pas une réponse immédiate (ou suffisante) aux enjeux climat-air-énergie et à la sortie du nucléaire.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Placer les réseaux au cœur de la transition énergétique du territoire

A l'interface entre les différents producteurs – notamment d'énergies renouvelables – et les consommateurs, les réseaux de distribution de l'énergie (électricité, gaz, chaleur) sont au cœur de l'enjeu de transition énergétique. Ils assurent un maillage territorial susceptible de faciliter l'évolution du mix énergétique, en créant localement les conditions d'injection de ressources énergétiques locales et en facilitant le repérage des potentiels d'efficacité énergétique ou de substitution d'énergies carbonées par des énergies renouvelables.

Loin d'être le dernier maillon du système d'approvisionnement énergétique français, les réseaux locaux de distribution recèlent une grande partie des clés permettant de mettre en place une boucle énergétique locale. Parmi les propositions identifiées, citons :

- Animer le réseau des acteurs des réseaux de chaleur et de gaz (source : ateliers socio-économiques)
- Définir de manière collaborative et mettre en œuvre collectivement un schéma d'équipement cohérent et dense d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques à l'échelle du territoire métropolitain (source : ateliers socio-économiques)

Développer massivement les énergies renouvelables sur le territoire

Le territoire métropolitain recèle des gisements d'énergies renouvelables divers et encore très largement sous-exploités : seulement 11,8% du gisement théorique est aujourd'hui exploité (source : Diagnostic du PCAET). La Métropole se fixe un cap, une ambition à atteindre en matière de production énergétique locale. De nombreuses contributions proposent des actions allant dans ce sens.

- Améliorer l'accompagnement des projets d'énergies renouvelables des collectivités et des entreprises en mettant en place des outils concrets (source : ateliers socio-économiques)
- Développer des projets d'énergies renouvelables financés par les citoyens (source : panel citoyen)
- Créer un label 'autoproduit-autoconsommé' distinguant les entreprises produisant elles-mêmes l'énergie qu'elles consomment (source : ateliers socio-économiques)

COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRATIQUES DE MOBILITÉ ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

Au premier rang des thèmes débattus (au regard du nombre de contributions) vient le sujet des mobilités eu égard à leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre (les transports routiers sont à l'origine de 40% des émissions de GES sur le territoire) et à leurs poids dans les consommations énergétiques métropolitaines.

Le secteur de la mobilité représente 24% des consommations énergétiques de la Métropole, soit le deuxième secteur consommateur.

Diagnostic du PCAET

A noter que les consommations d'énergie liées au transport de voyageurs sont en grande majorité dues aux déplacements internes à la Métropole (72%) et dans une moindre mesure aux échanges entre la MEL et l'extérieur (25%) ou encore au transit sur le territoire (3%).

Le secteur des transports est également le principal déterminant des pollutions atmosphériques du territoire. Il est responsable d'une part importante des émissions de particules fines et des oxydes d'azote.

Les transports (tout comme le besoin en mobilité) doivent parvenir à se réinventer, au-delà d'une simple amélioration des normes des véhicules thermiques.

Le secteur des transports est à l'origine de plus de 60% des émissions d'oxydes d'azote et 37% des particules fines émises en 2012 sur le territoire de la Métropole.

Diagnostic du PCAET

→ CE QUI FAIT DÉBAT

Globalement, les contributions vont dans le sens d'une **diminution de l'usage de la voiture**, et notamment de son usage individuel, jugé décalé face aux enjeux énergétiques et écologiques. L'attachement à la voiture comme objet de propriété unique semble se réduire. Beaucoup envisagent leur mobilité métropolitaine via une palette diverse de moyens et une combinaison de solutions choisies et interconnectées : transports en commun, vélo (et toutes sortes d'engins roulants), train, voiture partagée.

Ceci étant dit, plusieurs sujets ont fait débat :

- Le coût des transports en commun et son évolution à la hausse

Le coût trop élevé des transports en commun et un rapport service-prix parfois non atteint par rapport à l'usage de la voiture font débat : fréquence, correspondance, etc. Des propositions d'un abonnement annuel (supplément à l'impôt qui permet de voyager sur presque l'ensemble du réseau de transports publics comme en Suisse), ou une gratuité des transports publics (à l'instar de la Communauté Urbaine de Dunkerque) ont été plusieurs fois évoquées.

- Le sentiment d'injustice lié à la mise en œuvre de la vignette Crit'Air

Les contributions témoignent d'un sentiment d'inégalité et d'injustice pour les ménages modestes qui n'ont pas nécessairement la possibilité de disposer d'un véhicule aux normes d'émissions plus performantes (Crit'Air 3 et moins) et a fortiori aux véhicules non thermiques.

- Un usage de la voiture individuelle largement contraint

La politique d'aménagement du territoire a été largement remise en cause, en particulier pour les populations les plus fragiles obligées de s'excentrer - du fait des prix des logements dans le cœur de la Métropole - dans des zones périphériques où aucun transport collectif n'a été développé.

Conjugué à un développement des zones commerciales uniquement accessibles en voiture, les distances quotidiennes (domicile-travail ou autre) n'ont cessé d'augmenter.

- L'alternative électrique sous conditions

Le développement des carburations électriques pour les transports collectifs ou individuels (voiture, vélo, trottinette) est plutôt vu comme une solution crédible et efficace pour répondre aux enjeux locaux. Toutefois, les contributions insistent sur la nécessité d'assurer la production de cette énergie électrique via des filières locales et renouvelables, d'anticiper les aménagements urbains adéquats (bornes adaptées) et également de soutenir l'acquisition massive de ces moyens de transports sous conditions de ressources et d'usages (ex. le soutien à l'achat d'une Tesla est vu comme un contre-exemple à éviter).

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Augmenter le niveau de services des transports en commun

La mise en place de transports en commun (bus, métro, tramway, train) plus réguliers en privilégiant des voies spécifiques, sur une plage horaire plus grande, de manière plus fréquente, sans rupture de charge et moins chers constitue l'essentiel des contributions des participants.

- Baisser le prix des transports en commun, voire les rendre gratuits (source : plateforme en ligne, dialogue de rue, ateliers communaux, réunion publique - diagnostic)
- Offrir la possibilité de remplacer le paiement d'un PV de stationnement par le paiement d'un abonnement en transports en commun de même valeur (source : panel citoyen)
- Rouvrir la ligne TER Orchies-Villeneuve d'Ascq-Lille (source : ateliers communaux)
- Installer des porte-vélos sur les bus permettant d'instaurer une véritable complémentarité entre modes doux et transports collectifs (source : café citoyen)
- Remettre en service l'arrêt à la gare Champ du Chêne (Ronchin) (source : plateforme en ligne).

Développer les modes de déplacement doux

Le développement des modes de déplacements doux induit, pour assurer un réel changement d'échelle, la mise en place d'infrastructures (pistes cyclables sécurisées, parkings, cheminements piétons).

- Développer les vélobus et pédibus pour les enfants (source : ateliers communaux)
- Développer très largement les garages à trottinettes et parkings vélo sécurisés (source : ateliers communaux)
- Développer davantage de pistes cyclables sécurisées et les mettre en scène pour les rendre attrayantes (luminions, peinture vive) (source : panel citoyen, ateliers communaux, dialogue de rue)
- Créer une Véloroute bordant la Deûle, de Lille à Santes (source : plateforme en ligne)
- Organiser des journées régulières 'Métropole sans voitures' afin d'accompagner le changement de pratiques (source : ateliers communaux)
- Piétonniser le Vieux-Lille pour une meilleure circulation à pied ou à vélo (source : plateforme en ligne)
- Renforcer la pratique des modes doux (source : Conseil de développement)

Faire évoluer le mix énergétique de la mobilité

L'enjeu d'amélioration de la qualité de l'air nécessite de faire évoluer les types de carburants des véhicules roulant sur le territoire (électrique, GNV, bioGNV, hydrogène).

- Définir de manière collaborative et mettre en œuvre collectivement un schéma d'équipement cohérent et dense d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques à l'échelle du territoire métropolitain (source : ateliers socio-économiques)
- Interdire la circulation des véhicules thermiques (source : dialogue de rue)
- Favoriser le développement du GNV (source : Conseil de développement)

Poser les conditions d'un partage de la voirie apaisée

Le développement des modes de déplacements doux requiert un meilleur partage de la voirie : Zones 30, zones piétonnes, véloroute, etc.

- Redéfinir les règles du code de la route en vigueur entre tous les nouveaux modes de transports (vélos, trottinettes, piétons...) et mettre en place un affichage ludique dans la ville (source : plateforme en ligne)
- Contrôler et sanctionner les comportements déplacés des automobilistes (source : café citoyen)

Développer les systèmes intelligents de transport

De nombreuses solutions numériques permettant de fluidifier le trafic ou encore d'encourager à la multimodalité existent. Il est attendu de poursuivre leur développement et d'assurer leur communication.

- Développer un service de transport à la demande s'appuyant sur une application de covoiturage interactif entre citoyens (algorithme de calcul permettant le covoiturage à l'instar de Uber Pool) (source : panel citoyen)

Réduire le besoin en mobilité

Au-delà du développement d'une mobilité alternative, est exprimée la nécessité de réduire le besoin en mobilité en actionnant différents leviers dont notamment la politique d'urbanisme.

- Développer les commerces de proximité pour réduire les besoins de déplacement (source : dialogue de rue, café citoyen, plateforme en ligne)
- Développer des espaces de coworking maillant le territoire de la MEL (source : café citoyen)

Diminuer l'impact du transport de marchandises

Générateur de nuisances (bruit, encombrement, pollution), le transport de marchandises constitue un levier jugé comme essentiel

- Réduire le nombre de camions pouvant circuler sur le territoire de la MEL (source : dialogue de rue)
- Développer le recours aux carburations alternatives pour les transports de marchandises de courte distance (source : café citoyen)
- Optimiser, mutualiser et décarboner la logistique urbaine (source : Conseil de développement)

QUELLE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT EN RÉPONSE AUX ENJEUX CLIMAT-AIR-ÉNERGIE ?

→ CONSTATS ET ENJEUX

Les choix en matière d'aménagement et d'urbanisme déterminent largement les consommations énergétiques pour l'habitat et pour les déplacements, et ce pour une très longue durée. L'étalement urbain allonge les distances, accroît les consommations et la précarité énergétique des familles. Selon sa conception, une ville ou un quartier pourra favoriser ou nuire à l'efficacité énergétique tout comme à l'utilisation des énergies renouvelables. La facilité de relier à vélo ses lieux d'habitat et de travail dépend des choix d'urbanisme.

La Métropole s'est engagée sur des objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES et de polluants atmosphériques. Elle n'a aucune chance de les atteindre si l'urbanisme n'entre pas dans le processus de réflexion sur la transition énergétique de façon constructive.

→ CE QUI FAIT DÉBAT

La maison individuelle, fortement plébiscitée, concilie plusieurs des principales attentes sociales contemporaines : *l'accès à la propriété, l'intimité, la proximité temporelle aux services comme à la nature, l'espace vital, la mobilité...*

Pourtant, ce développement périurbain majoritairement non maîtrisé, qualifié d'« étalement urbain », a largement posé question lors des temps de concertation : forte consommation d'espaces naturels ou agricoles, multiplication des déplacements pendulaires, lourde infrastructure de voies et de réseaux ne sont effectivement pas sans conséquence en termes d'émissions de GES, de fragilisation des territoires face aux impacts des changements climatiques ou de ségrégation sociale.

Ces constats font de l'enjeu de penser un aménagement durable, un enjeu prioritaire, et ce malgré les dynamiques, aspirations ou contraintes aujourd'hui encore à l'œuvre.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans les projets de renouvellement urbain

Les projets de renouvellement urbain constituent des occasions uniques d'intégrer les enjeux de transition aux bâtis et îlots existants. Ils permettent bien souvent de massifier la rénovation énergétique des bâtiments concernés, d'accroître la part d'énergies renouvelables par le raccordement à un réseau de chaleur ou par l'installation d'équipements sur site, ou encore de développer des infrastructures de transports doux ou collectifs. Sans avoir été au centre des débats, ce sujet a été évoqué à plusieurs reprises.

- Conseiller les communes sur les matériaux et aménagements limitant l'effet « îlots de chaleur urbains » (développement de conseils sur les revêtements plus favorables, accompagnement au boisement, incitation à planter des arbres lors des aménagements type parking...) (source : ateliers communaux)
- Projet « Res'ilot » (source : Climathon). Ce projet propose entre autres d'aménager des quartiers en renouvellement urbain avec des bâtiments constitués de matériaux biosourcés et basse consommation, et des commerces ayant une démarche d'économie circulaire.

Reconquérir les friches

Les espaces de la Métropole ont été décrits à plusieurs reprises comme précieux, leur utilisation et leur gestion devant être optimisées et économes en énergie. Les friches, 'dents creuses urbaines' ou encore îlots offrant des potentiels de densification peuvent ainsi devenir des lieux de production d'énergie, de (re)conquête d'une agriculture urbaine ou encore des espaces d'expérimentations répondant à l'enjeu d'adaptation aux évolutions du climat.

- Transformer le projet d'aménagement de logements à la friche Saint-Sauveur en espace vert (source : dialogue de rue)
- Utiliser l'ensemble des délaissés urbains au profit de la biodiversité et de l'agro-écologie (source : réunion publique – diagnostic)
- Projet « Quartier sol vivant » (source : Climathon). Ce projet propose notamment

de recenser les friches délaissées et intégrer une forte logique de végétalisation dans les projets de réhabilitation.

Raisonner en prenant en compte l'énergie grise des bâtiments et aménagements publics

Le domaine de la construction/démolition génère d'importants impacts sur l'environnement (émissions de GES, émissions de polluants atmosphériques, production de déchets, épuisement des ressources). La prise en compte dans les choix d'investissements de l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment doit permettre d'encourager notamment le recours à des matériaux biosourcés et de réemploi.

- Rédiger des cahiers et appels d'offres en direction du BTP en intégrant des critères environnementaux incitatifs (source : ateliers socio-économiques) et faire du bilan carbone un véritable critère de choix
- Adapter le Plan Local d'Urbanisme pour développer l'économie circulaire dans le BTP (source : ateliers socio-économiques) de façon à encourager le recours aux matériaux de réemploi.

DE QUELLE MANIÈRE DIMINUER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DANS LE SECTEUR DE L'HABITAT ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

La maîtrise de l'énergie est une condition essentielle de la transition énergétique : aucun modèle alternatif au système énergétique actuel ne peut émerger dans un contexte de croissance des consommations.

Le secteur résidentiel représente 32% des consommations énergétiques de la Métropole contre 24% pour le secteur des transports.

Diagnostic du PCAET

Cela passe avant tout par un véritable effort de massification des travaux de rénovation thermique des bâtiments résidentiels. Le rythme de rénovation apparaît aujourd'hui insuffisant compte tenu des résultats : *faiblesse du taux de concrétisation, difficulté à mobiliser le 'reste à payer' pour les ménages, niveau d'ambition des rénovations réalisées rarement ambitieux.*

Cet enjeu de diminution des consommations énergétiques est d'autant plus prégnant

qu'il constitue une réponse à de nombreux ménages métropolitains en situation de précarité énergétique.

Au-delà des investissements d'efficacité énergétique à consentir, la sobriété énergétique est un pilier important de la maîtrise de la demande en énergie. Elle consiste à limiter, éliminer ou mutualiser certains usages énergétiques non nécessaires. Elle nécessite donc pour chacun de se questionner sur ses pratiques de consommation et de distinguer ce qui relève des besoins de ce qui relève des envies ou des habitudes.

L'adoption de comportements énergétiquement plus sobres présente un potentiel de réduction des consommations énergétiques entre 15 et 20%.

Diagnostic du PCAET

→ CE QUI FAIT DÉBAT

L'enjeu de réduction des consommations énergétiques relevant du secteur résidentiel a fait l'objet de nombreux échanges et contributions. *Accompagner la massification de la rénovation énergétique des logements, améliorer et convertir certains équipements de chauffage, adopter des comportements sobres en énergie ou encore cibler les publics en situation de précarité énergétique...* ont été cités comme des réponses essentielles à apporter.

Au-delà de ces grands enjeux, différents sujets ont fait débat :

- La question du financement de la rénovation énergétique des logements
Aujourd'hui le financement de la rénovation énergétique de l'habitat privé s'effectue essentiellement par des prêts à la consommation ou par le biais de l'autofinancement par les ménages, excluant de fait une part importante de ménages modestes. La nécessité de d'amplifier et de mieux faire connaître les dispositifs de financement existants a été évoquée à plusieurs reprises pour répondre à un enjeu de massification de la rénovation.

- Le faible recours aux matériaux biosourcés ou de réemploi

L'amélioration de la performance énergétique des logements rime selon les contributeurs trop rarement avec le recours à des matériaux biosourcés (lin, bois, chanvre) ou de réemploi, et ce, alors même que des gisements

locaux existent. Une incitation ou une bonification des aides existantes pourrait être une réponse plus globale à l'enjeu de réduction des consommations énergétiques 'grises' des bâtiments concernés.

- La question de la qualification des artisans et du contrôle qualité

Le changement d'échelle en matière de rénovation énergétique du parc privé nécessite selon les participants de convaincre sur les gains associés à ces travaux. Cela induit de limiter autant que faire se peut les éventuelles contre-références en assurant la qualification des artisans à la bonne maîtrise des techniques utiles et en contrôlant les résultats réels en termes de performance énergétique.

- La levée des contraintes d'urbanisme
Plus ou moins fondées, les contraintes d'urbanisme présentes dans les documents de planification sont perçues comme rendant difficile l'atteinte d'objectif de rénovation énergétique (ex. impossibilité dans certains cas d'isoler par l'extérieur). La mise en cohérence des documents est vue comme un axe important de travail.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Massifier la rénovation énergétique des logements

Travailler sur l'ensemble du parc existant avec un programme de soutien à la rénovation énergétique ambitieux revêt un caractère prioritaire dans les contributions collectées. Le moyen cité à plusieurs reprises semble être l'appui au financement de ces travaux.

- Mettre en place des subventions permettant l'isolation des logements et communiquer sur le dispositif (source : panel citoyen)
- Lancer un grand plan d'aide à la rénovation énergétique des logements (source : réunion publique – diagnostic, Conseil de développement)
- S'engager dans des démarches de sauts énergétiques (EnergieSprong) (source : Conseil de développement). Né au Pays Bas, ce programme vise à massifier les rénovations énergétiques dans les logements pour en faire baisser le coût.

Identifier et accompagner les publics en situation de précarité énergétique

L'enjeu de rénovation énergétique devrait concerner en priorité les ménages aux ressources les plus modestes, puisque que

ce sont ceux qui ont besoin de vivre dans les logements les plus économes. Sans attention particulière, le risque est grand que ces publics ne se retrouvent contraints d'occuper les logements les plus énergivores, renforçant d'autant leur vulnérabilité énergétique. Parmi les actions identifiées, citons :

- Projet « Res'îlot » (source : Climathon). Ce projet propose notamment de cibler les îlots où les habitats sont vétustes et la population précaire, et y faire intervenir un médiateur communiquant sur les aides à la rénovation énergétique et formant les habitants aux écogestes

COMMENT FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

Nos modes de consommation (alimentaires et non alimentaires) ont des impacts importants en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, tant au niveau des modes de production des produits consommés, de la manière de les acheminer jusqu'au consommateur ou encore de la réelle satisfaction d'un besoin auquel ils correspondent. Le développement de modes de consommation plus durables participe donc à la transition énergétique, à la fois en encourageant des modes de production vertueux mais aussi des pratiques de consommation plus responsables (chasse au gaspillage, réduction des déchets à la source).

En 2016, l'alimentation et les biens de consommation représentent 57% des émissions indirectes du territoire liées aux consommations.

Diagnostic du PCAET

Parmi les produits de consommation présentant un enjeu, les produits alimentaires occupent une place importante. Dans le contexte d'urbanisation croissante de la Métropole, il s'agit de soutenir le développement de filières de production locales, en développant des modes de production innovants et durables qui s'inscrivent dans des lieux et des supports urbains. S'ils ne seront probablement pas suffisants pour subvenir à l'ensemble des besoins alimentaires de la Métropole, ces nouveaux modes de production pourront permettre l'émergence de nouveaux

modèles de distribution et de consommation : de nouveaux cercles vertueux sont à inventer.

→ CE QUI FAIT DÉBAT

Les enjeux autour de la consommation concernent les manières de consommer, qui doivent tendre globalement vers davantage de sobriété. Ces enjeux touchent à des valeurs sociétales et individuelles, et peuvent, de ce fait, être source de débat.

- Le débat autour de la décroissance
L'opposition entre transition écologique et croissance s'est régulièrement invitée dans le débat. En effet, la croissance étant généralement liée à une consommation énergétique en hausse, il peut apparaître contradictoire d'effectuer une transition énergétique tout en poursuivant des objectifs de croissance économique. Toutefois, la transition énergétique et écologique peut, dans une certaine mesure, être compatible avec la croissance. Le développement de nouvelles filières économiques, telles que la production d'énergies renouvelables ou la production de matériaux biosourcés est propice à la création d'emplois.

- La publicité et la sobriété
Bien souvent, la publicité véhicule un modèle où notre bonheur serait basé sur notre capacité à consommer, avec pour objectif d'accroître les ventes de produits et de services. Ce message peut être contradictoire avec la transition énergétique et écologique qui elle, prône la sobriété et la consommation raisonnée. La publicité se doit donc d'évoluer, tant au niveau de son effet sur les comportements que sur la production éditoriale et son affichage.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Mobiliser les acteurs économiques autour de l'enjeu de performance énergétique

Pour les acteurs économiques, l'amélioration de la performance énergétique peut être synonyme d'amélioration de la performance économique et financière de la structure. Ainsi, ce sujet présente un certain enjeu pour les entreprises et autres acteurs du secteur tertiaire et de l'industrie.

- Mettre en place des concours type Cube Métropolitain (source : ateliers socio-économiques, Conseil de développement). Cette action propose de lancer un concours interentreprises à l'échelle de la MEL (à l'instar du concours « Cube ») sur la performance énergétique et valoriser la démarche de ces entreprises exemplaires

- Mutualiser un Energy Manager à une zone d'activité pour améliorer sa performance énergétique et environnementale (source : ateliers socio-économiques)
- Permettre aux consommateurs de réaliser des achats groupés en matière d'énergie, afin qu'ils puissent réaliser des économies substantielles. La MEL pourrait être à l'initiative d'une telle opération qui pourrait être engagée par l'intermédiaire d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de performance énergétique (source : Conseil de développement).

Accélérer la rénovation du bâti tertiaire

Les consommations énergétiques du secteur tertiaire (public et privé confondus) représentent 20% des consommations totales du territoire de la MEL, soit 5,3 TWh. L'intervention sur ces types de bâtiments est donc jugée par tous comme essentielle.

- Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés (mutualisation, échanges de pratiques, etc.) (source : réunion publique – diagnostic, Conseil de développement)

Favoriser la logique d'économie circulaire et réduire la quantité de déchets

L'économie circulaire constitue une 'nouvelle économie', car plus durable et basée sur la réutilisation des produits. C'est en quelque sorte l'avenir de notre mode de consommation, plus consciencieux des ressources exploitées et plus sobre. Les propositions d'actions concernant cet enjeu sont les suivantes :

- Adapter le PLU (Plan Local d'urbanisme) pour développer l'économie circulaire dans le BTP (source : ateliers socio-économiques)
- Développer le compostage, développer le commerce zéro déchet, promouvoir l'achat d'occasion (source : dialogue de rue)
- Revaloriser les textiles en fin de vie (source : ateliers socio-économiques) en menant une campagne de sensibilisation à la réutilisation des textiles à destination du jeune public

Développer les filières alimentaires de proximité

Consommer des produits provenant de circuits locaux est une habitude à prendre pour diminuer les imports de produits sur le territoire et le rejet de gaz à effet de serre liés au transport de marchandises. Parmi les propositions faites, citons :

- Proposer plus de produits locaux, biologiques et moins protéinés dans les cantines

scolaires (source : dialogue de rue, café citoyen)

- Développer une monnaie locale encourageant la consommation de produits locaux (source : panel citoyen, dialogue de rue)

COMMENT POURSUIVRE L'EFFORT D'ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA MEL ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

Face à la problématique du changement climatique, les collectivités se doivent de mener des efforts pour être exemplaires. L'éco-exemplarité d'une collectivité peut s'appliquer à plusieurs niveaux : au niveau des services et agents de la collectivité elle-même, au niveau des utilisateurs des établissements publics et au niveau de l'accompagnement des communes membres de l'intercommunalité dans leurs actions d'éco-exemplarité.

La MEL a obtenu en janvier 2019 le label Cit'ergie – un label européen qui distingue les collectivités mettant en œuvre des politiques climat-air-énergie ambitieuses. Ainsi, il convient de maintenir cette dynamique d'amélioration de l'éco-exemplarité au sein de la collectivité.

→ CE QUI FAIT DÉBAT

En tant qu'autorité en charge de l'élaboration du PCAET, la Métropole se doit d'être exemplaire en termes de responsabilité environnementale. La mise en place d'équipements 'intelligents' pourrait, par exemple, améliorer la gestion énergétique des bâtiments de la MEL et lui permettre d'être outillée pour mieux comprendre sur quoi agir en priorité pour améliorer son éco-exemplarité.

Au-delà de ces remarques, un sujet a fait particulièrement débat lors de la concertation :

- Les moyens à consacrer à l'ambition d'éco-exemplarité de la collectivité

Lutter contre le changement climatique a été plusieurs fois désigné comme un objectif devant être prioritaire pour toute collectivité. Toutefois, dans un contexte de baisse des dotations globales de fonctionnement, la question des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte de cette ambition se pose. « *Comment agir lorsque l'on n'a pas les moyens qui vont avec ?* ». Il existe en réalité bon nombre d'actions peu coûteuses pouvant être menées pour améliorer l'éco-exemplarité d'une collectivité, comme par exemple des actions de sensibilisation ou d'éducation aux écogestes.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Améliorer la performance énergétique des bâtiments de la MEL

D'après le diagnostic territorial du PCAET de la MEL, le chauffage est l'un des postes les plus énergivores dans le secteur tertiaire. Il existe ainsi de réels enjeux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires, dont font partie ceux occupés par les agents de la MEL. Parmi les solutions proposées, nous pouvons citer :

- Sensibiliser les agents aux enjeux de performance énergétique des bâtiments, à travers une présentation des gains et économies de fonctionnement engendrées (source : ateliers communaux)

Optimiser la gestion énergétique des équipements de la MEL

Une meilleure gestion des équipements de la MEL relevant par exemple de l'éclairage ou du matériel informatique peut engendrer une économie d'énergie considérable.

- Aménager des bâtiments 'intelligents', équipés de capteurs concernant le niveau de consommation d'eau et d'électricité liée à l'éclairage (source : serious game à destination des agents de la MEL)

Favoriser des opérations de construction ou de rénovation exemplaires

L'éco-exemplarité passe également par les opérations de construction ou de rénovation des bâtiments. Plusieurs personnes interrogées lors de la concertation ont souligné l'importance de laisser place à l'expérimentation pour aboutir à des modèles de construction exemplaires et reproductibles.

- Rédiger des cahiers et appels d'offres en direction du BTP en intégrant des critères environnementaux incitatifs (source : ateliers socio-économiques)

Encourager la sobriété en termes de mobilité chez les agents de la MEL

La mobilité constitue également un enjeu important dans l'amélioration de l'éco-exemplarité de la collectivité. Faire évoluer les carburants utilisés pour la flotte de véhicules de la Métropole, ou encore développer de nouvelles pratiques d'exercice du métier d'agent de collectivité sont autant de solutions possibles.

- Créer une flotte de véhicules fonctionnant au carburant renouvelable au sein de la MEL (source : serious game à destination des agents de la MEL)
- Développer des espaces de coworking maillant le territoire de la MEL (source : café citoyen)

Intégrer les critères environnementaux dans les marchés publics de la MEL

Les clauses de développement durable peuvent s'intégrer dans le cahier des charges des commandes publiques de fournitures et services. Cela permet aux personnes publiques d'assumer leur responsabilité environnementale, sociale et économique, tout en apportant des gains à leur structure. Ce levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable a été à plusieurs reprises mentionné.

- Mettre en place des écocup (gobelets réutilisables) lors de diverses manifestations organisées par la MEL (source : dialogue de rue)
- Montrer l'exemple dans les restaurants collectifs et dans les événements de la MEL (un repas sans protéine animale) et communiquer dessus (source : panel citoyen).

2.4 Finalité 2 – « Construire une métropole solidaire, permettant à tous de bénéficier de la transition écologique et énergétique »

« Les jardins partagés sont des lieux de convivialité : au-delà du jardinage, ils sont des espaces de rencontre et d'échanges intergénérationnels » (un participant à un café citoyen).

COMMENT CRÉER LES CONDITIONS D'UN TERRITOIRE EN TRANSITION ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

Pour garantir une transition énergétique durable dans le temps, il est nécessaire de permettre à l'ensemble des personnes et structures vivant et travaillant sur un territoire de s'engager dans une telle démarche.

→ CE QUI FAIT DÉBAT

La transition sur un territoire ne se fait pas sans l'ensemble des acteurs en présence. Ainsi, il est nécessaire d'impliquer et d'accompagner les citoyens, les élus, les entreprises et associations dans cette démarche de changement de pratiques.

Deux sujets ont suscité le débat :

- La mobilisation des acteurs dans la durée
Solliciter les acteurs et les mobiliser est une première victoire, encore faut-il réussir à maintenir le niveau de mobilisation de manière pérenne. L'animation de temps de communication et de partage d'expériences peut participer à l'instauration d'une dynamique collective et d'un engagement sur le long terme.

- La mobilisation des habitants, même les plus éloignés de la parole publique

Mobiliser l'ensemble des habitants est indispensable pour garantir une transition énergétique diffuse et équilibrée à l'échelle de la métropole. Pourtant, certaines tranches de la population se sentent encore peu concernées par les enjeux climat-air-énergie et par conséquent, elles se mobilisent peu. L'animation de temps d'information et de pédagogie spécifiques à ces publics peut être une solution à envisager.

La deuxième finalité retenue dans le cadre de la stratégie du PCAET renvoie à la nécessité de mobiliser l'ensemble des parties prenantes du territoire pour parvenir à répondre aux enjeux du réchauffement climatique, tout en veillant à ne pas aggraver les inégalités sociales.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Accompagner les habitants dans leur démarche de transition écologique

La transition écologique est une démarche qui se doit d'être inclusive à tout niveau, que ce soit du côté des représentants de la collectivité, ou de celui des acteurs économiques, associatifs ou encore des citoyens. Accompagner les habitants dans leurs projets de transition écologique, c'est garantir l'aboutissement de ces projets et favoriser leur autonomie par la suite.

- Projet « la MEL ressourcee » (source : Climathon). Est développée l'idée de créer un « guide de renaturation écologique » pour tous, en concertation avec les habitants, associations, agents des collectivités et de proposer un accompagnement à la mise en œuvre de ce guide par la collectivité
- Développer une monnaie locale encourageant la consommation de produits locaux (source : panel citoyen, dialogue de rue)
- « Premiers petits pas » (faciles, rapides et peu coûteux) à mettre en place pour accélérer la transition vers une Métropole sobre et neutre en carbone en 2050 : mise à disposition d'une carte des producteurs locaux ; organisation de journées piétonnes ; installation de capteurs simples et mobiles pour conscientiser les consommations.
- Organisation d'un événement annuel métropolitain autour de la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique
- Création d'une plateforme en ligne recensant des éco-gestes
- Développer une gouvernance transversale, renforcée et innovante pour permettre une plus grande implication des citoyens et de l'ensemble des acteurs (source : Conseil de développement).

Accompagner les communes dans la transition énergétique et écologique

L'accompagnement des communes de la Métropole dans le cadre de la transition énergétique est crucial pour favoriser une transition globale et équilibrée du territoire. Parmi les besoins en accompagnement des communes, ont été citées les deux actions suivantes :

- Accompagner les communes dans leurs projets de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, biomasse énergie) (source : ateliers communaux)
- Recenser les projets en faveur de la transition énergétique déjà existants sur chacune des communes de la Métropole et renforcer les moyens (humains et financiers) des projets qui peuvent être reproduits sur d'autres communes (source : ateliers communaux)
- Conseiller les communes sur les matériaux et aménagements limitant l'effet « îlots de chaleur urbain » (développement de conseils sur les revêtements plus favorables, accompagnement au boisement, incitation à planter des arbres lors des aménagements type parking...) (source : ateliers communaux).

Mieux travailler avec le monde académique et associatif

L'implication d'acteurs tiers, c'est-à-dire non élus et non techniciens de la collectivité, dans l'élaboration de projets locaux a été plusieurs fois mentionnée lors de la concertation. Pour beaucoup, l'implication d'une diversité d'acteurs est une garantie de la pertinence d'un projet.

- Associer les étudiants, professeurs d'université et associations à la réflexion sur divers projets territoriaux de la MEL, à l'instar du climathon organisé dans le cadre du Plan Climat (source : Climathon).

Soutenir les associations locales en lien avec les enjeux du développement durable

Les acteurs associatifs ont une connaissance et un ancrage sur le territoire qui leur permet bien souvent de mener des actions pertinentes et de paraître légitimes dans leur application. Il convient donc de s'appuyer sur ces acteurs pour encourager la perpétuation de leur action en faveur du développement durable.

- Consommer le textile en connaissance grâce à une sensibilisation (source : ateliers socio-économiques). Cette action propose notamment de recenser les associations en lien avec le développement durable sur le territoire de la MEL, et créer un forum pour encourager leur mise en relation et valoriser leurs actions

Accompagner le changement de pratiques agricoles sur le territoire

L'agriculture est à la base du fonctionnement de nos sociétés, prodiguant des ressources indispensables à notre vie. Pour préserver une telle activité, il convient de l'adapter en fonction des nouveaux enjeux auxquels elle peut faire face aujourd'hui. Parmi les idées d'actions proposées pour adapter les pratiques agricoles, nous pouvons citer :

- Développer et dispenser des formations aux agriculteurs et citoyens sur les nouvelles pratiques agricoles, moins consommatrices d'eau (source : café citoyen, Conseil de développement)
- Relocaliser l'alimentation saine, locale et durable de la Métropole (source : ateliers socio-économiques, Conseil de développement). Cette action propose de soutenir le développement de nouvelles filières alimentaires locales, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture.

2.5 Finalité 3 – « Construire une métropole à santé positive, plus résiliente et favorable à une meilleure qualité de vie »

« On pense qu'il faut se sacrifier, mais peut-être qu'il faudrait juste penser que c'est très joyeux de faire tous ces changements. On peut se retrouver ensemble et il y a plein de choses à faire ! » (un participant à un café citoyen).

La troisième finalité retenue dans le cadre de la stratégie du PCAET renvoie à trois grands enjeux :

- La résilience du territoire et son adaptation au changement climatique
- La qualité de l'air
- Les pollutions environnementales

QUELLE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, CLÉ D'UNE MEILLEURE RÉSILIENCE SUR LES TERRITOIRES ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

Les effets du changement climatique sont déjà visibles sur le territoire métropolitain (records de températures, pics de chaleur, accroissement des épisodes pluvieux hivernaux engendrant des inondations, multiplication des bâtiments impactés par le retrait-gonflement des argiles). La configuration de la Métropole et sa forte densité rendent sa population et les activités présentes particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique.

Aussi, la manière de concevoir le territoire est un levier important pour prévenir les risques, adapter le cadre de vie à l'évolution du climat, tout en améliorant les conditions de vie : moyens durables de rafraîchissement, gestion flexible des espaces en fonction des aléas, conception d'infrastructures facilitant le rafraîchissement passif ou les résistances aux aléas climatiques, adaptation des espèces et des pratiques culturelles.

Adapter le territoire aux évolutions du climat, c'est aussi favoriser la résilience des populations, et en particulier des plus fragiles. Cela passe par le développement de dispositifs innovants d'information et d'alerte, en renforçant le lien social pour favoriser les capacités des habitants à s'entraider.

Le nombre de jours chauds sur la Métropole (>25°C) pourrait augmenter de 11 à 26 jours d'ici 2055.

Diagnostic du PCAET

→ CE QUI FAIT DÉBAT

Les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dites d'atténuation, ne suffiront sans doute pas à contenir les températures moyennes en dessous d'une augmentation de 1,5°C d'ici 2050 et de +2°C d'ici 2100, d'où l'importance de les compléter par la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux effets du réchauffement.

Globalement, les contributions vont dans le sens d'un essor et d'une protection accrue de l'eau et de la nature, notamment afin de lutter contre les îlots de chaleur amenés à se multiplier et de protéger la biodiversité aujourd'hui menacée.

Au-delà de ces remarques, un sujet a tout particulièrement fait débat :

- La question des incertitudes inhérentes à l'adaptation.

Malgré l'urgence de plus en plus partagée d'engager des démarches d'adaptation afin de repenser l'organisation et la gestion des territoires de demain, les politiques publiques dans ce domaine sont à l'heure actuelle encore embryonnaires. Les raisons à cela sont certainement à trouver dans le caractère incertain des impacts locaux du changement climatique et dans la complexité des réponses d'adaptation à mettre en place. Cela se résumerait par la question : « S'adapter, oui. Mais à quoi ? ». La solution réside indubitablement dans un effort d'appropriation de cette complexité.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Protéger la population face aux risques d'événements climatiques extrêmes

Alors que les ¾ des communes de la MEL sont concernées par le risque inondation, que l'ensemble du territoire est fortement exposé au Retrait-Gonflement des Argiles (RGA) et que les périodes de canicules devraient être de plus en plus nombreuses, protéger la population face à l'ensemble de ces risques climatiques revêt un caractère prioritaire dans les contributions collectées. Parmi les actions identifiées, citons :

- Sanctuariser les espaces perméables dans le cadre du PLU, et aménager des parkings perméables et des noues pour gérer les eaux pluviales (source : café citoyen)
- Eduquer la population aux gestes d'urgence en cas d'événements climatiques extrêmes (source : café citoyen)

Encourager le développement de l'eau et de la nature dans l'espace public urbain

Bâtir des vies urbaines et des villes saines, viables et durables passe nécessairement par la remise, au cœur de ces espaces, de la nature et de l'eau. La réintégration d'eau et d'espaces verts dans les zones urbaines agit effectivement comme régulateur thermique naturel en permettant de faire baisser les températures de plusieurs degrés, mais également d'améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie, de préserver la biodiversité, et de créer de nouveaux espaces de sociabilité. C'est pourquoi le développement de l'eau et de la nature en ville est jugé par tous comme essentielle.

- Développer la végétalisation des espaces urbains denses (source : réunion publique – diagnostic)
- Généraliser à toutes les communes du permis de végétaliser (initié à Lille)
- Planter des arbres et préserver les écosystèmes en zone urbaine et péri-urbaine (source : dialogue de rue)
- Projet « Mobil'Verte » (source : Climathon). Ce projet propose de remettre en eau les anciens canaux de l'avenue du Peuple Belge
- Planter des arbres sur toutes les grandes avenues (notamment l'avenue de Dunkerque) (source : plateforme en ligne).
- Planter 100 000 arbres d'ici 2023 afin de reverdir la Métropole (source : Conseil de développement)
- Créer une Chambre de compensation carbone métropolitaine pour financer une grande partie des plantations d'arbres (source : Conseil de développement)

Protéger la ressource en eau, la biodiversité et les zones humides

Soumises à de multiples facteurs de fragilisation liés à l'évolution climatique, la ressource en eau, la biodiversité et les zones humides sont aujourd'hui menacées. Ainsi, assèchement progressif des zones humides, baisse de la qualité de l'eau, diminution du nombre d'espèces, entre autres, sont autant de constats partagés et pour lesquels il est jugé prioritaire d'intervenir.

- Perméabiliser progressivement les espaces bétonnés, pour développer la nature et la biodiversité (source : café citoyen)
- Projet « la MEL ressourcée » (source : Climathon). Ce projet propose de récupérer les eaux de pluie et de pompage
- Projet « la MEL ressourcée » (source : Climathon). Ce projet propose également de renaturer les berges à travers la plantation d'espèces locales qui demandent peu d'entretien (saule, peuplier...)
- Dépolluer les sols pour protéger les champs captants (source : ateliers communaux)

Encourager le développement d'une agriculture durable

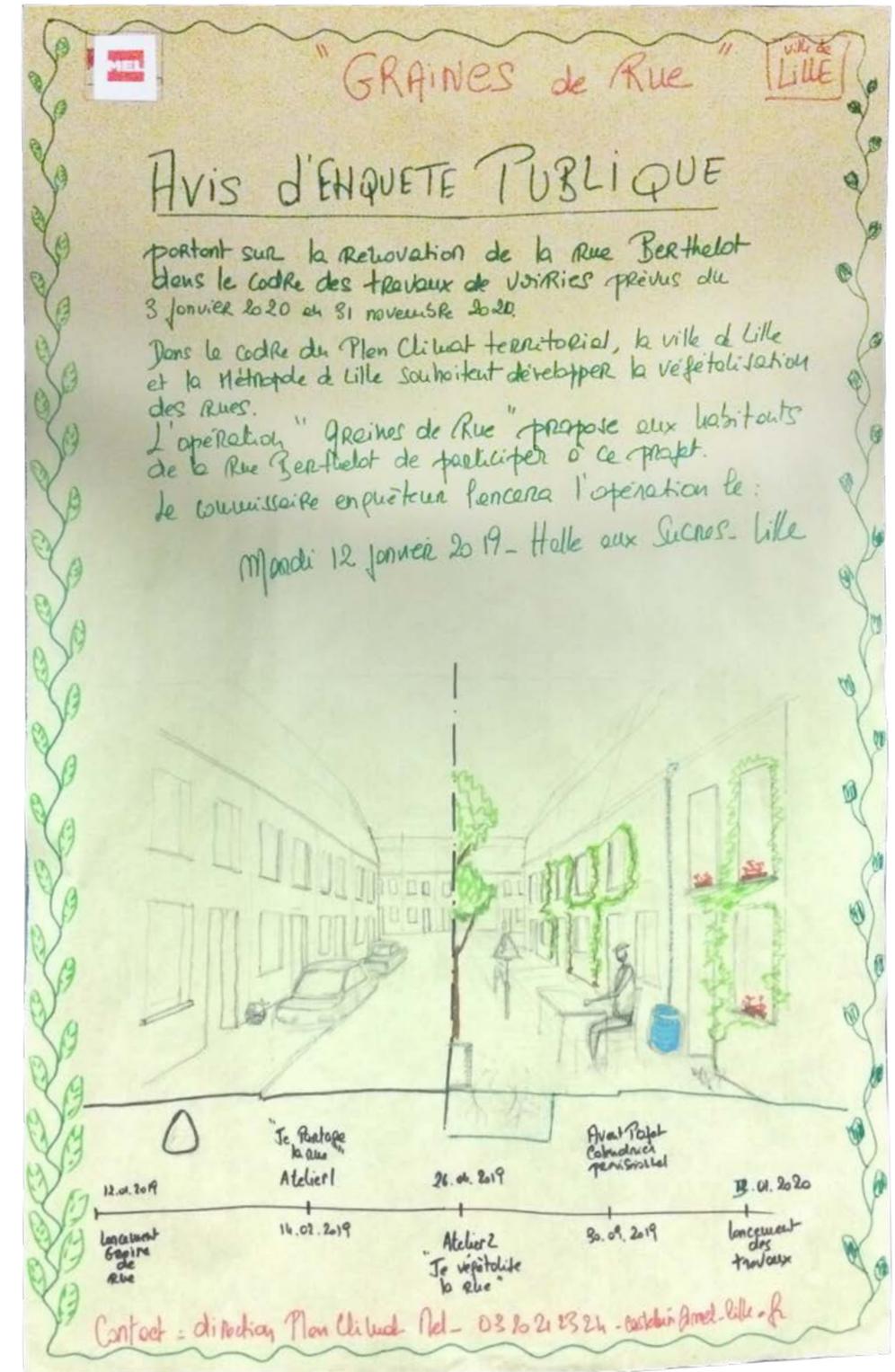
Bien que le secteur agricole ne représente que 0,2% de la consommation d'énergie du territoire et 3% des émissions directes de GES, les enjeux en matière d'adaptation sont considérables compte-tenu de la vulnérabilité croissante des activités agricoles à long terme. Parmi les actions identifiées pour tendre vers une agriculture plus durable, citons :

- Faciliter l'accès à la 'Terre' aux jeunes agriculteurs souhaitant faire du maraichage biologique (source : Panel citoyen)
- Pousser les agriculteurs à produire de façon responsable et les aider dans leurs démarches (source : dialogue de rue, Conseil de développement)

Faire des sols de véritables outils de lutte contre le changement climatique

Le sol, en tant que deuxième plus grand réservoir de carbone (après les océans), est un élément important du système climatique. La restauration des principaux écosystèmes terrestres et une utilisation durable de la terre dans les zones urbaines et rurales peuvent contribuer à renforcer la capacité des sols à capter le carbone présent dans l'air.

- Développer l'agroforesterie et la plantation de haies capturant le carbone (source : café citoyen)
- Développer l'agroforesterie (source : réunion publique - diagnostic).



« Graine de rue », un projet proposé par un groupe d'étudiants et chercheurs ayant participé au climathon

COMMENT RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE POUR UNE MEILLEURE SANTÉ PUBLIQUE ?

→ CONSTATS ET ENJEUX TIRÉS DU DIAGNOSTIC DU PLAN CLIMAT

Les épisodes récurrents de pics de pollution de l'air tout comme la pollution chronique, auxquels la Métropole est particulièrement soumise, placent la qualité de l'air au centre des préoccupations. Ces polluants engendrent des impacts sanitaires. Ils affectent en particulier les voies respiratoires engendrant potentiellement des affections graves (maladies cardiovasculaires, respiratoires ou neurologiques, cancers)

Parmi les sources de ces polluants atmosphériques, les transports sont responsables d'une part importante des particules fines et des oxydes d'azote présents dans l'atmosphère. Les transports doivent parvenir à se réinventer, au-delà d'une simple amélioration des normes des véhicules thermiques.

Le secteur des transports est à l'origine de plus de 60% des émissions d'oxydes d'azote et 37% des particules fines émises en 2012 sur le territoire de la Métropole.

Diagnostic du PCAET

Le mode de chauffage des bâtiments, en particulier résidentiels, constitue une autre source d'émissions de polluants importante. Ainsi, l'utilisation du bois énergie contribue grandement à l'émission de particules.

La qualité de l'air liée à l'habitat doit également être surveillée à l'intérieur des logements : les espaces clos sont à l'origine de multiples sources de pollution, qui proviennent des modes de chauffage, des produits ménagers

ou de l'humidité... Potentiellement aggravée par l'isolation des bâtiments, la qualité de l'air intérieur a des impacts sanitaires importants, notamment sur les pathologies respiratoires.

→ CE QUI FAIT DÉBAT

A propos de la qualité de l'air, deux sujets ont fait débat :

- La question des inégalités écologiques
Alors que l'impact de la pollution de l'air sur la santé est désormais clairement établi, les inégalités face à la pollution de l'air font quant à elles encore débat. Il est aujourd'hui récurrent de percevoir que, face à la pollution de l'air 'tout le monde n'est pas logé à la même enseigne'. Deux facteurs à risque entreraient en jeu en matière de pollution de l'air : la catégorie sociale (les plus pauvres étant plus exposés à la pollution de l'air) et la qualité de l'air du lieu de résidence (les habitants les plus exposés au dioxyde d'azote sont ceux qui vivent aux abords des plus grands boulevards et avenues). Si le premier facteur jouait davantage que le second, la lutte contre la pollution de l'air nécessiterait de tenir compte de ces deux risques, surtout lorsqu'ils se cumulent.

- Les inégalités sociales accentuées par la mise en place des ZFE

Certaines contributions témoignent d'un sentiment d'inégalité et d'injustice pour les ménages modestes qui n'ont pas nécessairement la possibilité de disposer d'un véhicule aux normes d'émissions plus performantes (vignettes Crit'Air 3 et moins) et a fortiori aux véhicules non thermiques (le reste à charge serait encore trop élevé), malgré les aides disponibles. Les ZFE contribueraient donc, en l'absence de mesures d'accompagnement, à accentuer les inégalités sociales.

→ EVENTAIL DES PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Informier et sensibiliser l'ensemble des citoyens sur la qualité de l'air afin de créer une communauté d'acteurs engagés

Lorsque l'on évoque la qualité de l'air, le citoyen ne se sent que trop rarement concerné, pensant même parfois que tout cela n'est qu'une fatalité et que nous n'avons pas vraiment d'autres choix. Or, le citoyen détient un rôle majeur et peut contribuer à transformer des situations par ses choix et ses comportements. Ainsi, créer une culture commune sur la qualité de l'air en sensibilisant, informant et formant les citoyens est une solution évoquée à plusieurs reprises.

- Organiser régulièrement des journées de sensibilisation à la qualité de l'air intergénérationnelles (source : ateliers communaux)
- Mettre en place une application permettant de connaître le niveau de pollution et préconisant les comportements adaptés à la situation (source : café citoyen, Conseil de développement)
- Renforcer l'application sur la qualité de l'air en temps réel par l'ajout de recommandations à destination des personnes fragiles.

Encourager le renouvellement du parc de véhicules en instaurant une zone à faibles émissions

Accélérer le renouvellement du parc de véhicules en instaurant une zone interdite aux véhicules les plus polluants est source de multiples bénéfices en termes d'amélioration de la qualité de vie, d'attractivité du territoire et de réduction des nuisances sonores. Ainsi,

limiter l'accès aux véhicules les plus polluants (vignette Crit'Air 4 ou 5) afin de réduire durablement la pollution atmosphérique a été l'une des solutions abordées.

- Interdire la circulation des voitures dans les grandes villes (source : dialogue de rue)
- Réduire le nombre de camions pouvant circuler sur le territoire de la MEL (source : dialogue de rue)
- Mettre en place une ZFE sur le territoire de la MEL (source : plateforme en ligne).

Réduire les émissions de polluants engendrées par le secteur agricole

Le secteur agricole est le cinquième émetteur du territoire sur l'ensemble des polluants pris en compte dans la réglementation PCAET pour l'année 2012. Il émet principalement de l'ammoniac en lien avec l'épandage d'engrais sur les cultures et les déjections animales. La consommation de carburant par les divers engins agricoles est responsable d'une partie des émissions de particules mais aussi des oxydes d'azote. Ainsi, avoir une utilisation plus rationnelle des engrais et migrer vers des méthodes d'épandage plus respectueuses de l'environnement constitue des solutions qu'il a été jugé utile d'étudier.

- Développer des pratiques agricoles favorables à l'environnement et au climat (source : ateliers socio-économiques, Conseil de développement). Cette action propose de limiter l'utilisation d'intrants et délivrer des labels HVE (Haute Valeur Environnementale) aux exploitations ayant des pratiques vertueuses.

III - CONCLUSION : UNE DÉMARCHE CRÉATRICE D'ATTENTES ET OBLIGEANT LA MEL AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La concertation menée à l'occasion de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial a permis de mettre en exergue des **attentes fortes, et parfois contradictoires**, de la société civile et des acteurs du territoire sur les enjeux climat-air-énergie.

Si la perception des enjeux et des défis à venir est largement partagée, de nombreux **débats et sujets de controverse** existent et témoignent de l'ampleur et de la complexité des changements à opérer.

Huit sujets prioritaires ont émergé de la concertation, pour lesquels les principales attentes et points de controverse associés sont résumés ci-dessous.

- **la mobilité** : les principaux points de débat concernent le coût et l'accessibilité des transports en commun et le fait que l'usage de la voiture individuelle soit contraint par l'aménagement du territoire (étalement urbain). Une meilleure accessibilité des transports en commun, que ce soit en termes de coûts ou de services, constitue ainsi une demande récurrente. Une très forte attente de plus de pistes cyclables, et notamment de pistes plus sécurisées, est également manifeste.
- **la production et la consommation responsables** : il existe un fort intérêt pour des modes de consommation plus durable (produits locaux, circuits courts, monnaie locale), pour des pratiques agricoles plus favorables à l'environnement, pour le développement de l'économie circulaire et la réduction des déchets. De nombreuses personnes

perçoivent toutefois une contradiction entre ces évolutions souhaitées et le modèle de société ambiant orienté sur une consommation de court terme. Par ailleurs, on note une mauvaise connaissance des actions déjà menées par la MEL en termes de circuits courts et soutien aux producteurs locaux.

- **l'adaptation au changement climatique** : face aux premiers effets du réchauffement climatique, les citoyens sont très demandeurs d'un cadre de vie urbain plus adapté et plus agréable, avec davantage d'arbres et d'espaces verts en ville. Le sujet de l'adaptation au changement climatique est toutefois difficile à appréhender pour de nombreuses personnes, en raison de l'incertitude pesant sur les changements à venir et de la complexité des réponses à y apporter.
- **la qualité de l'air** : c'est le sujet donnant lieu aux plus fortes controverses, entre les demandes d'interdiction des véhicules les plus polluants et le sentiment d'injustice ressenti par certaines personnes du fait de la mise en place annoncée d'une zone à faibles émissions (notamment pour les ménages modestes ne pouvant pas acquérir un véhicule aux normes) ou encore la perception d'un usage largement contraint de la voiture, faute d'alternatives.
- **la sensibilisation** : la sensibilisation est largement perçue comme nécessaire pour accompagner les changements inévitablement associés au réchauffement climatique, tant pour les citoyens qu'au sein des entreprises et des administrations. Se pose notamment la

question d'une massification des actions de sensibilisation afin de généraliser les changements de comportements que ce soit en termes de déplacements, de consommation d'énergie, ou de consommation en général. Il s'agit aussi de toucher tous les publics et de générer un engagement sur le long terme.

- **l'exemplarité des collectivités** : une forte exigence se fait jour en termes de cohérence des politiques publiques par rapport aux enjeux du réchauffement climatique. De nombreux leviers d'actions ont été identifiés, allant de la gestion des bâtiments et de l'éclairage public à l'inclusion de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics, à des repas moins carnés dans les cantines scolaires, ou encore à la gestion des espaces verts.
- **les bâtiments** : en ce qui concerne la rénovation énergétique des logements des particuliers, une méconnaissance des dispositifs existants d'aide à la rénovation est un enseignement majeur de cette concertation. De nombreuses contributions concernent donc un meilleur accompagnement à l'isolation et à la rénovation énergétique des logements. Côté entreprises, on constate que de nombreuses entreprises (notamment les plus petites), bien que désireuses de mener des actions de réduction des consommations d'énergie, expriment un besoin d'accompagnement méthodologique sur cette question, par exemple sous la forme d'un « energy manager » (gestionnaire énergie) mutualisé entre plusieurs entreprises d'une même zone d'activités.

- **la production d'énergies renouvelables** : si les citoyens sont plutôt favorables en principe à la production locale d'énergies renouvelables, le problème de l'acceptabilité sociale d'unités de production à proximité des habitations est réel (phénomène du « Not In My Backyard ») et doit être surmonté. En revanche, une demande d'accompagnement des projets de production d'énergie renouvelable tant des citoyens que des entreprises s'est exprimée.

La concertation sur l'élaboration du PCAET a donc d'une part mis en évidence le besoin d'une **meilleure information** sur les dispositifs déjà mis en place par la MEL pour accompagner les citoyens dans la transition énergétique et écologique.

Elle a également mis au jour une forte demande de **mise en cohérence des politiques publiques** par rapport aux enjeux climat air énergie et de **réponses structurelles** permettant aux citoyens et aux entreprises de s'engager à leur tour dans des changements de comportements ayant un réel impact. En effet, les réponses individuelles sont à ce stade souvent perçues comme inutiles ou sans effet, en l'absence d'évolutions plus majeures de la société. La question de **l'acceptabilité sociale de la transition écologique** doit également faire l'objet d'une attention particulière.

IV - ANNEXES : L'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS D'ACTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION

L'ensemble des propositions recueillies lors de la concertation est disponible ici : https://participation.lillemetropole.fr/uploads/decidim/attachment/file/618/Liste_des_propositions_issues_de_la_concertation_PCAET_2018-2019.pdf

Des extraits des « verbatims » de différents participants à la concertation sont disponibles ici : https://participation.lillemetropole.fr/uploads/decidim/attachment/file/620/Extraits_verbatims_issus_de_la_concertation_PCAET_2018-2019.xlsx

L'avis du Conseil de Développement est disponible dans son intégralité ici : https://participation.lillemetropole.fr/uploads/decidim/attachment/file/616/Avis_du_Conseil_d%C3%A9veloppement_sur_PCAET_2018.pdf

LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
1, rue du Ballon / CS 50749 59034 LILLE CEDEX

Pilotage et rédaction : MEL - Direction Transitions Energie Climat - Algoé

Coordination de l'édition : MEL - Direction de la Communication, presse et protocole

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication, presse et protocole

Mise en page et graphisme : Invenit

Photographies : MEL - Vincent Lecigne, Alexandre Traisnel - Richard Baron / Light Motiv - Collectif Étincelle

Impression : MEL - Services ressources 

Achévé d'imprimer en novembre 2019



1, rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr